

Des incursions armées de part et d'autres de la frontière commune sont très fréquentes

## GRANDS LACS

Escarmouches  
à la frontière  
Rwanda-Congolaise

Des troupes rwandaises avaient occupé trois positions à l'intérieur du parc de Virunga sur le territoire congolais et y ont creusé des trous de fusiliers pour exprimer leur détermination d'en découdre avec les Fardc, rapporte une source proche de l'opération Sokola 2. Une version que dément l'armée rwandaise qui accuse les Fardc d'avoir attaqué, auparavant, une de ses positions dans le district de Musanze, dans le nord du Rwanda. Suite aux affrontements des armées des deux pays, le 13 février dans la zone frontalière de Mikenko, il a été demandé au Mécanisme conjoint de vérification de la CIRGL d'ouvrir une enquête sur les circonstances dans lesquelles elles se sont échangé des tirs, faisant des victimes de part et d'autre.

Page 3

## TUERIES AU KASAÏ

La CPI placée devant  
ses responsabilités

Des organisations de la société civile (Le Congolais debout, Lucha, Filimbi et FIDH) ont demandé, le week-end dernier, qu'il soit ouvert des enquêtes sur les violences dans les Kasai et les Kivu ainsi que sur la répression des manifestations publiques de ces derniers mois. La gravité des faits allégués, pensent-elles, constitue un fondement raisonnable pour permettre à la haute Cour d'entamer des investi-

gations préliminaires devant conduire à des procès équitables.

Le chef de l'Unité des informations et des éléments de preuve au Bureau du procureur a rassuré quant au traitement en urgence de ce dossier qui « recevra toute l'attention voulue ».

Il a promis une réponse écrite de la décision qui aura été prise à ce sujet, ainsi que les motivations qui la sous-tendent.

Page 3



Des miliciens Kamuina Nsapu

## ASSEMBLÉE NATIONALE

Martin Fayulu retourne ses émoluments  
dans les caisses de l'État

S'estimant illégitime et en dépassement de son mandat légal, le député Martin Fayulu a décidé de reverser au Trésor public ses émoluments du mois de janvier, soit plus de huit millions de FC (près de cinq mille dollars), en plus de la prime perçue dans le cadre de la dernière session extraordinaire. Geste symbolique qui traduit la volonté de cet acteur politique d'être en phase avec ses prises de position, lui qui a toujours décrié le caractère illégitime des institutions de la République. D'où sa renonciation à tout avantage qu'il peut tirer de sa présence dans lesdites institutions. Il exhorte les Congolais à se mobiliser pour se réapproprier leur souveraineté confisquée en s'appuyant sur l'article 64 de la Constitution.

Page 3



Martin Fayulu

## PME

Les résultats  
de l'identification  
attendus ce premier  
trimestre

L'opération initiée par le ministère de tutelle se poursuit jusqu'à la mise en place prochaine d'une véritable base de données dans un secteur qui échappe en grande partie aux pouvoirs publics. Un déficit de contrôle qui n'a pas permis de décider d'une politique publique d'accompagnement en la matière, même si cela n'empêche pas non plus un intérêt grandissant de l'État et des acteurs financiers sur cette cible potentielle.

Sur le terrain, les efforts se poursuivent pour mieux pénétrer ce monde qui a évolué jusque-là en dehors du système formel. On estime les PME à plus de deux millions sur l'étendue de la RDC, dont une bonne partie à Kinshasa.

Page 4

## ÉDITORIAL

## Nettoyage

Après Mathieu Gallet, président directeur général de Radio France, démis récemment de ses fonctions par le Conseil supérieur de l'audiovisuel, voici donc que le couperet vient de tomber sur Marie-Christine Saragosse, la présidente de France Médias Monde qui regroupe France 24, Radio France internationale (RFI) et la chaîne Monte Carlo Doualiya. Preuve s'il en fallait une que le grand nettoyage de l'audiovisuel public français a débuté comme l'avait laissé plus ou moins entendre le président Emmanuel Macron dès son arrivée au Palais de l'Élysée.

Véritable mammoth médiatique, France Médias Monde emploie 1 714 agents et coûte quelque 258 millions d'euros par an – 169 milliards de francs CFA ! – aux contribuables français. Censé défendre les couleurs du pays sur les cinq continents puisqu'il est entièrement financé par l'État et placé plus ou moins directement sous la tutelle du Quai d'Orsay, le puissant groupe ne cesse de dériver depuis des années, projetant de la France l'image d'une nation occidentale qui n'a toujours pas pris la mesure du monde délivré de la colonisation dans lequel nous vivons depuis près de soixante ans. Il suffit pour s'en convaincre d'écouter chaque matin les jugements que porte RFI sur l'Afrique et le refus obstiné de citer dans ses revues de presse les journaux comme le nôtre qui dénoncent sans le moindre complexe les dérives de la « Radio du monde ».

Que les choses soient claires : nous ne dénigrons pas ici la personnalité de Marie-Christine Saragosse avec laquelle nous avons toujours entretenu de bonnes relations, notamment dans le cadre du Salon international du Livre qui se tient chaque année à Paris ; nous évoquons simplement, une fois de plus et sans la moindre hésitation, l'incapacité des médias qu'elle a dirigés, et que peut-être elle dirigera de nouveau demain, à couvrir de façon honnête, objective, impartiale l'actualité de notre continent. Ne relayant pas ou déformant les informations que font remonter leurs correspondants vers les rédactions centrales installées à Paris, ces organes de presse contribuent à la rupture progressive des relations de confiance qui existaient entre la France et le Tiers-monde.

Nous ne pouvons évidemment pas affirmer qu'Emmanuel Macron a pris la juste mesure de ce problème, mais le simple fait de remettre à plat l'audiovisuel français pour enfin le réorganiser ne peut qu'avoir des effets positifs.

Les Dépêches de Brazzaville

## DÉCRISPATION POLITIQUE

## Des ONG doutent de la capacité d'Olenghankoy à jouer son rôle

**Des activistes des droits de l'homme parlent d'une impuissance du président du Conseil national de suivi de l'Accord de la Saint-Sylvestre, qui aurait avoué des difficultés pour remplir la mission confiée à sa structure, notamment la libération des prisonniers.**

Dans un communiqué du 14 février sur des contacts entamés par le Conseil national de suivi de l'Accord (CNSA) du 31 décembre 2016 avec les partis politiques dédoublés, le Collectif des ONG de défense des droits de l'homme en RDC estime que, dans sa configuration actuelle, le CNSA n'a pas assez de poids pour remplir la mission qui lui a été confiée dans le cadre de la décrispation politique. Ces ONG rappellent, en effet, l'aveu d'impuissance du président du CNSA, Joseph Olenghankoy, qui avait lui-même déclaré qu'il était devant des difficultés pour remplir sa tâche. « Si le CNSA n'est pas capable de libérer tous les prisonniers politiques, de la société civile et des mouvements citoyens bénéficiaires de la loi d'amnistie, comment peut-il résoudre le problème du dédoublement des partis politiques, puisque tous ces partis issus du dédoublement sont des alliés de la majorité présidentielle au pouvoir ? », se demandent ces organisations.

de cette occasion pour exhorter les décideurs politiques congolais, les membres de la société civile, précisément les églises et les ONG de défense des droits humains nationales et internationales, l'Union africaine, l'ONU à intervenir et défendre les acquis des partis politiques très affaiblis, parce que vic-



Joseph Olenghankoy.

## Libération des amnisties

Ce collectif a, par ailleurs, salué certaines avancées opérées avec la libération des ex-militaires et policiers du Mouvement de Libération du Congo (MLC) arrêtés en 2008. Faisant savoir que tous ont été libérés, après dix ans de détention illégale et sans être jugés, le collectif a rappelé que ceux arrêtés en 201, pourtant bénéficiaires de la loi d'amnistie, restent encore en prison. Aussi ces ONG ont-elles évoqué « tous les autres qui figurent sur la liste des amnisties de 2014 ». Il s'agit, selon elles, notamment de Me Firmin Yangambi, Eric Kikunda, du colonel Kazamba, les présumés mercenaires de l'ex-gouverneur Moïse Katumbi, les adeptes du Bundu dia Mayala, les manifestants des 19, 20 et 21 septembre 2016 et décembre 2016 ainsi que des prisonniers emblématiques tels Jean Claude Muyambo, Franck Diongo, Eugène Diomi Ndongala, Norbert Luyeye et les trois membres de son parti, etc.

## Soutien des partis politiques très affaiblis

Les défenseurs des droits de l'homme ont profité

times du dédoublement. Ces organisations pensent aux partis comme le MSR, à l'ARC, l'UDPS, l'Uferi, l'Unadef, le PDS, etc. « En cas de résistance de la part des auteurs du plagiat ou des doublons des partis précités, le collectif des ONGDH demande au CNSA, à l'UA, à l'ONU et à l'OIF de ne pas reconnaître leur existence ni de travailler avec eux, conformément à l'Accord du 31 décembre 2016. », ont proposé ces organisations.

Non à la machine à voter de la Cénii  
À la Centrale électorale, le collectif des ONG de défense des droits de l'homme demande de surseoir son projet des machines à voter. « 98% de Congolais rejettent cette proposition, voire la communauté internationale n'y est pas favorable », a-t-il noté. Dans un pays où il y a beaucoup des problèmes dans le domaine sécuritaire, ont conseillé ces ONG, des fraudes massives pouvant résulter des contestations et violences aveugles, et donc les pertes en vie humaine doivent être évitées.

Lucien Dianzenza

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara

## Secrétaire des rédactions adjoint :

Christian Brice Elion  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,  
Norbert Biembedi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounou  
Service Société : Parfait Wilfried Dou-niama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila  
Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia  
Service International : Nestor N'Gampou-

la (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Romonique Nerplat Makaya

## ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath  
(Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaine Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Sports : Martin Enyimo  
Relations publiques : Adrienne Londole  
Service commercial : Stella Bope  
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :  
Adrienne Londole  
Chef de service publicité :  
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Errhiade Gankama  
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto  
Chef de service diffusion de Brazzaville :  
Guylin Ngossima  
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani  
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngono

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

iCoordonnateur Général : Rachyld Badila  
Coordonnateur Adjoint du suivi des Services Généraux : Jules César Olebi  
Chef de section électricité et froid :  
Siméon Ntsayouolo  
Chef de section transport : Jean Bruno Ndokagnia  
Assistante : Sylvia Addhas  
DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)  
Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo

## IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines :  
Martial Mombongo  
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gues-

so, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émile Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gues-so, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /  
Tél. : (+242) 05 532.01.09  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## ASSEMBLÉE NATIONALE

## Un député de l'opposition retourne ses émoluments dans les caisses de l'État

**S'estimant illégitime et en dépassement de son mandat, le député Martin Fayulu a décidé de reverser au Trésor public plus de huit millions de francs congolais, soit à peu près cinq mille dollars, en plus de la prime perçue dans le cadre de la dernière session extraordinaire. Une grande première !**



Martin Fayulu

Prenant des pairs de l'opposition à défaut, le député Martin Fayulu a, dans une démarche unilatérale, décidé de reverser dans la caisse de l'État ses émoluments du mois de janvier dernier. Une grande première dans l'histoire de la législature congolaise ! Le leader de l'Entente pour la citoyenneté et le déve-

loppement (Ecidé) a surpris plus d'un en effectuant, le 14 février, le déplacement de la Banque centrale du Congo pour remettre au Trésor public plus de huit millions de francs congolais (FC), équivalant à peu près à cinq mille dollars. Ce qui constitue ses émoluments du mois de janvier en plus de deux millions de FC perçus comme prime de la dernière session extraordinaire.

Un geste hautement symbolique qui traduit la volonté de cet acteur politique d'être en phase avec ses prises de position. « Je suis venu ici remettre l'argent qui a été viré dans mon compte indûment, les émoluments du mois de janvier 2018, étant donné que le mandat de député est terminé depuis. », a-t-il expliqué la portée de son geste. Il estime qu'il n'a pas le droit de recevoir quelque avantage d'une institution qu'il considère comme illégitime et fonctionnant au-delà de son mandat légal. De quoi faire tomber à la renverse ses nombreux collègues députés de l'opposition qui, tout en décriant le caractère illégitime des institutions de la République, ne se privent pas pour autant de continuer à jouir des avantages qui découlent de leur statut d'élus du peuple.

Martin Fayulu demande, par ailleurs, au peuple congolais de se mobiliser pour se réapproprier sa souveraineté confisquée. Il l'invite à s'appuyer notamment sur l'article 64 de la Constitution afin de rendre possible la mise en place d'une transition sans Kabila et ainsi permettre l'organisation des élections crédibles et transparentes avec le concours des Nations unies.

Alain Diasso

## GRANDS LACS

## Les armées rwandaise et congolaise sur le pied de guerre

**À la suite des affrontements des militaires des deux pays, le 13 février, dans la zone frontalière de Mikeno, le Mécanisme conjoint de vérification de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL) a promis d'ouvrir une enquête pour déterminer la responsabilité de chacun des deux États.**

Entre le Rwanda et la RDC, les relations ne sont plus au beau fixe sur le plan militaire. Les deux pays qui partagent pourtant une frontière commune sont constamment sujets à des ennuis d'ordre sécuritaire via leurs armées respectives avec, à la clé, des incursions répétitives de part et d'autre, lesquelles incursions sont liées aux difficultés de démarcation. Le dernier épisode est celui relatif à l'incursion, en territoire congolais, des éléments de l'armée rwandaise qui, d'après les renseignements fournis à ce sujet par l'Institut congolais pour la conservation de la nature, auraient pris position depuis le 13 février à l'intérieur du Parc des Virunga.

Plusieurs sources concordantes ont confirmé cette présence en République démocratique du Congo (RDC) des soldats rwandais avant que la hiérarchie militaire ne se décide de les déloger.

Ce qui a été fait non sans casse puisque l'intervention des Forces armées de la RDC (Fardc) a donné lieu à des affrontements musclés avec l'armée rwandaise, visiblement déterminée à s'établir dans cette partie de la RDC. « Des troupes rwandaises avaient occupé trois positions sur le territoire congolais et y ont creusé des trous de fusiliers, ce qui signifie qu'ils étaient venus pour faire la guerre. », a déclaré le général Bruno Mandevu, commandant de l'opération Sokola 2, chargée de la traque des rebelles hutus rwandais des Forces démocratiques pour la libération du Rwanda.

C'est sur ces entrefaites que les deux armées s'étaient livrées, le 13 février, à des affrontements d'une rare intensité au pied du mont Mikeno, près de la frontière avec le Rwanda. Si du côté rwandais les sources officielles ne se sont pas empressées de donner le bilan de ces affrontements, il est cependant fait état, du côté congolais, d'un total de six morts et de quatre blessés dont deux graves. L'on continue de s'interroger sur les vraies motivations de cette incursion rwandaise en territoire congolais. Réfutant en bloc la version congolaise par rapport aux faits, le Rwanda rejette la responsabilité de ce qui est arrivé

à son voisin qui aurait été le premier à relancer les hostilités en s'attaquant, il y a quelques jours, à une position des Forces armées rwandaises (FAR) dans le village d'Iterambere.

Une version appuyée par le général Eugène Nkubito, commandant de la deuxième division des FAR. Pour les responsables militaires rwandais, le fait pour les Fardc d'avoir attaqué une de leurs positions dans le district de Musanze, dans le nord du pays, devrait nécessairement appeler une contre-réaction. De part et d'autre, on a appelé à un cessez-le-feu tout en plaçant le Mécanisme de vérification conjointe devant ses responsabilités. Il est demandé à cette structure régionale d'ouvrir une enquête sur les circonstances dans lesquelles les deux armées se sont affrontées alors que sur le plan diplomatique, les relations entre la RDC et son voisin rwandais sont plutôt excellentes. Rappelons aussi que l'est congolais est déchiré par des conflits armés depuis plus de vingt ans. Des dizaines des groupes armés soutenus parfois par des pays voisins se battent pour le contrôle des zones riches en ressources naturelles.

A.D.

## ITURI

## 76 personnes tuées depuis décembre

**Le chiffre donné par l'Unicef, le 16 février, est mis en cause par les autorités nationales.**

L'Unicef est «très préoccupé par la situation des plus de quarante-six mille enfants qui sont en fuite à cause des violences» entre les communautés Hema et Lendu en Ituri. «Plus de soixante-seize meurtres à l'arme blanche ont été documentés, parmi eux une majorité de femmes et d'enfants», écrit l'Unicef dans un communiqué. Interrogé par l'AFP, le gouverneur de l'Ituri, Abdallah Pene Mbaka, a remis en cause ces chiffres. «Il y a eu effectivement des morts.» Mais «soixante-seize morts liés à ces violences ? Non, il faut d'abord faire un travail. Il faut éviter le sensationnel.», a-t-il réagi.

«Je crains que des humanitaires soient tombés dans cette facilité.», a ajouté Abdallah Pene Mbaka, disant attendre les conclusions d'une commission d'enquête policière en cours. Plus de soixante-dix villages ont été incendiés lors des récentes violences, trois centres de santé et sept écoles ont

été pillés ou incendiés, note cette source. L'Unicef estime qu'à la suite des violences, «plus de cent écoles ont interrompu les cours, privant trente mille enfants de leur scolarité». Selon cette agence onusienne, «soixante-dix enfants non accompagnés et deux cent quarante-cinq enfants séparés de leurs familles en besoin urgent d'assistance» ont été identifiés sur les alentours de l'Hôpital général de Bunia, la capitale de la province de l'Ituri.

Depuis décembre, les affrontements ont provoqué le déplacement de plus de deux cent mille personnes, selon des sources humanitaires. Le conflit pour les terres entre les éleveurs Hema et les agriculteurs Lendu, en Ituri, est un des nombreux qui agitent l'est de la RDC, en plus de ceux dans les deux provinces du Nord et du Sud-Kivu. Le ministre congolais de l'Intérieur a promis, le 14 février, lors d'une visite en Ituri, de «renforcer le déploiement de la police avec comme mission de traquer tous les auteurs de trouble».

AFP

### TUERIES AU KASAÏ ET RÉPRESSION DES MANIFESTATIONS PUBLIQUES

## La CPI placée devant ses responsabilités

**Des organisations de la société civile ont demandé qu'il soit ouvert des enquêtes sur les violences dans les Kasaï et les Kivu et sur la répression des manifestations publiques ces derniers mois.**

Les violences au Kasaï, avec tout ce qui s'en est suivi comme des tueries à la chaîne, ne resteront pas impunies. Cet épisode macabre est loin d'être oublié par les habitants de cette région dont plusieurs ont perdu des proches sans la perspective de la moindre réparation comme c'est souvent le cas dans ce genre de dossiers. «Des morts pour rien», aurait-on dit. Des organisations telles que Le Congolais debout, Lucha, Filimbi et FIDH refusent, quant à elles, de se résigner face à une telle situation et entendent actionner tous les mécanismes de droit pouvant conduire à l'interpellation des auteurs de ces tueries du Kasaï.

C'est ici qu'il faut comprendre le sens de la démarche conjointe amorcée ce week-end auprès de la représentation de la Cour pénale internationale (CPI) à Kinshasa. Les animateurs de ces ONG ont, en effet, sollicité de cette juridiction internationale l'ouverture des enquêtes sur les violences dans les Kasaï mais aussi dans les Kivu sans oublier la répression des manifestations publiques ces derniers mois tant à Kinshasa que dans l'arrière-pays. «La gravité des faits allégués constitue un fondement raisonnable pour permettre à votre bureau d'entamer des in-

vestigations préliminaires dans le but d'interpeller les autorités congolaises et particulièrement le président Kabila sur l'éventualité de la mise en cause de leur responsabilité pénale, ainsi d'initier toute autre mesure que vous jugeriez nécessaire et appropriée pour la protection des victimes.», ont-ils écrit.

Les responsables des organisations signataires de ce mémorandum ont reçu un accueil favorable de la part des services de la CPI commis à la réception de ce genre de documents, inscrits au registre des communications du Bureau. Mark Dillon, chef de l'Unité des informations et des éléments de preuve au Bureau du procureur, a rassuré quant au traitement en urgence à réserver aux informations émanant de ces trois ONG. Lesquelles, a-t-il déclaré, «recevront toute l'attention voulue». Il a promis une réponse écrite de la décision qui aura été prise à ce sujet, ainsi que les motivations qui la justifient.

Ceci est une pression supplémentaire exercée sur les autorités congolaises compte tenu des atterrissements constatés, notamment dans le déroulement des enquêtes initiées par la justice congolaise par rapport à tous ces faits macabres dont on est encore loin de connaître les tenants et les aboutissants. Déjà en mars 2017, la procureure de la CPI, Fatou Bensouda, avait tiré la sonnette d'alarme, disant qu'elle surveillait avec une «extrême vigilance» la situation sur toute l'étendue du territoire de la RDC, la qualifiant de «violence grave».

A.D.

## PME

## Les résultats de l'identification attendus ce premier trimestre

L'opération initiée par le ministère de tutelle se poursuit jusqu'à la mise en place prochaine d'une véritable base de données dans un secteur qui échappe en grande partie aux pouvoirs publics. Un déficit de contrôle qui n'a pas permis de décider d'une politique publique d'accompagnement en la matière, même si cela n'empêche pas non plus un intérêt grandissant de l'État et des acteurs financiers sur cette cible potentielle.

La Raw Bank, la banque la plus performante du pays depuis plusieurs années, vient d'être choisie par la Société financière internationale, une filiale de la Banque mondiale, pour recevoir et dispenser la formation en faveur des Petites et moyennes entreprises (PME). Il s'agit de renforcer les capacités des entrepreneurs, des dirigeants et du personnel des PME. L'ambition, à la fin, est d'améliorer l'accès des PME au financement et aux modes de management des entreprises. Ce genre d'initiatives permet de se rapprocher des PME qui représentent pas moins de 90 % des entreprises privées en Afrique.

En RDC, les experts ont souvent reproché aux PME de ne pas savoir mesurer leurs besoins de financement et leur capacité maximale de remboursement, de ne pas comprendre l'offre de financement des banques et de rembourser les crédits par des crédits. Il est important de les amener à mieux connaître le monde financier et surtout les produits financiers adaptés à leurs besoins. La majorité des PME congolaises n'ont jamais demandé un crédit à une banque ou une institution de microcrédit. Ce qui est extrêmement grave.

Au regard de nombreuses critiques à leur encontre, une telle initiative permet d'agir sur un certain nombre de facteurs importants. Il y a d'abord la nécessité de

rendre les PME plus performantes, d'en faire des emprunteurs plus solvables auprès des organismes de crédit et de les voir occuper des places plus prépondérantes dans l'économie en matière de création d'emplois, d'apport des devises et même des recettes budgétaires. Tout le sens de la démarche est de faciliter la tâche aux PME souvent défavorisées. La formation va permettre d'agir à la fois sur l'environnement des affaires, l'accès au financement, le renforcement des capacités techniques et managériales, ainsi que l'accès aux besoins des PME.

Entre-temps, sur le terrain, les efforts se poursuivent pour mieux pénétrer ce monde qui a évolué jusque-là en dehors du système formel. On les estime à plus de deux millions sur l'étendue de la RDC, dont une bonne partie à Kinshasa. Les premiers chiffres de l'opération d'identification et de certification sont très encourageants. Quant aux résultats globaux, ils seront publiés courant premier trimestre de cette année. Par contre, il y a eu quelques avancées majeures, dont la mise en place du guichet unique et d'un portail officiel pour aider les PME à mieux intégrer le formel. L'option de la formation continue reste privilégiée pour leur donner la chance de se développer et de jouer un rôle plus important dans la vie économique nationale.

Laurent Essolomwa

## RDC

## Les autorités promettent de renforcer la sécurité en Ituri

La province du nord-est de la République démocratique du Congo (RDC) est en proie à des affrontements communautaires qui ont provoqué le déplacement de plus de deux cent mille personnes.



<Sans lien d'intersection>

«Nous ne comprenons pas pourquoi ces tueries alors que vous avez toujours vécu ensemble», a déclaré à Djuju le ministre de l'Intérieur, Emmanuel Ramazani Shadary, devant plusieurs centaines des déplacés. Les affrontements entre les communautés Hema (éleveurs) et Lendu (agriculteurs) ont fait plusieurs dizaines de morts, depuis mi-décembre, selon des sources humanitaires. Lors d'échanges avec la population locale, certains ont accusé le gouvernement d'être derrière ces violences afin de «retarder l'organisation des élections» prévues pour le 23 décembre 2018, selon un correspondant de l'AFP sur place. «Vous croyez trop aux rumeurs, ce n'est pas le gouvernement qui est derrière cette crise, vous savez vous-mêmes pourquoi vous vous battez», a répondu le ministre de l'Intérieur, sans plus de précision.

Emmanuel Ramazani Shadary a promis de «renforcer le déploiement de la police avec

comme mission de traquer tous les fauteurs de trouble». «Mais c'est à vous de leur fournir des renseignements», a-t-il insisté. Le conflit pour les terres entre les éleveurs Hema et les agriculteurs Lendu, en Ituri, est l'un des nombreux qui agitent l'est de la RDC, en plus de ceux dans les deux provinces du Nord et du Sud-Kivu. Le gouvernement avait évoqué l'insécurité au Kasai, dans le centre de la RDC, qui avait empêché le recensement des électeurs, pour justifier le report de l'élection présidentielle, initialement prévue pour décembre 2017. La RDC est minée par une crise aggravée par le maintien au pouvoir du président Kabila dont le second mandat a pris fin le 20 décembre 2016. Des élections présidentielle, législatives et provinciales sont désormais prévues pour le 23 décembre 2018.

AFP

## INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo  
un acteur économique majeur à vos côtés



\* CONNECTEZ-VOUS

[www.lesdepechesdebrazzaville.fr](http://www.lesdepechesdebrazzaville.fr)  
[www.adiac-congo.com](http://www.adiac-congo.com)

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ  
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso  
Brazzaville - République du Congo  
[regie@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzaville.fr)



## CEEAC

# Le Conseil de paix et de sécurité se réunira en mars à Libreville

La tenue du sommet a été annoncée par le chef de l'Etat gabonais, Ali Bongo Ondimba, en visite à Brazzaville, le 17 février.

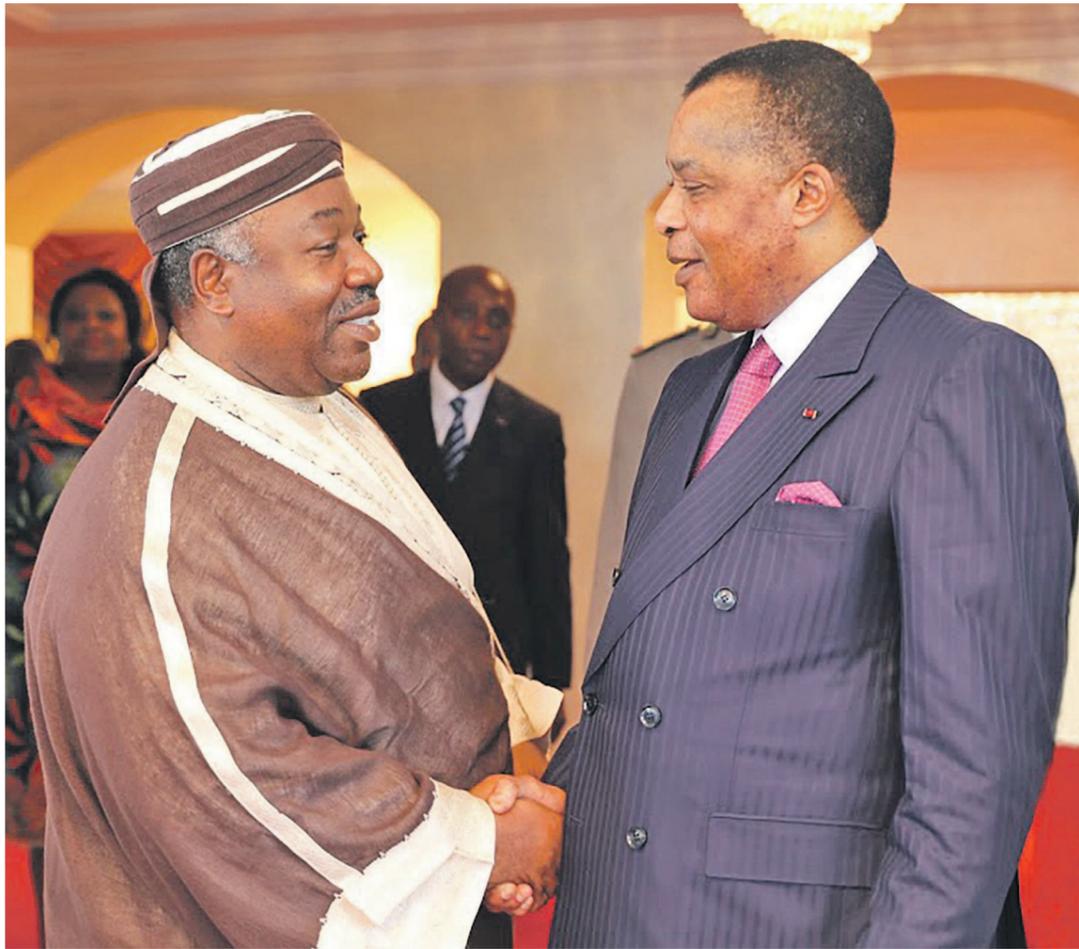
Président en exercice de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), le chef de l'Etat gabonais a eu des échanges avec son homologue congolais, Denis Sassou N'Guesso, à qui il a informé la tenue, le 6 mars, à Libreville, d'une réunion du conseil de paix et de sécurité de l'Afrique centrale (Copax-CEEAC).

Les deux chefs d'Etat se sont réjouis, dans un communiqué conjoint, de la décision prise par les Etats membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) d'ouvrir intégralement leurs frontières à leurs ressortissants respectifs.

La visite du chef de l'Etat gabonais à Brazzaville s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération bilatérale. Le président Ali Bongo Ondimba a eu des entretiens en tête-à-tête avec son homologue congolais.

Les deux chefs d'Etat ont aussi évoqué les sujets d'intérêt commun et la situation prévalant dans la région.

Les relations bilatérales entre les deux pays se caractérisent, entre autres, par la réalisation des infrastructures routières



Poignée de main entre Denis Sassou N'Guesso et Ali Bongo Ondimba

communes, l'interconnexion de la fibre optique, l'activation de la commission mixte de dialogue politique et de la commission mixte permanente de sécurité transfrontalière.

En sa qualité de président en exercice de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, Denis Sassou

N'Guesso a informé son hôte des conclusions du sommet tenu le 14 février à Kinshasa, en République démocratique du Congo, avec ses homologues Joseph Kabila et João Lourenço d'Angola.

A son arrivée à l'aéroport international Maya-Maya où il a été accueilli par son homologue De-

nis Sassou N'Guesso, Ali Bongo Ondimba, a déclaré : « Je suis venu discuter avec le chef de l'Etat congolais, qui est également président en exercice de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs. Nous avons des échanges importants et qui doivent nous amener à mieux préparer

une réunion pour laquelle nous nous sommes déjà mis d'accord sur le conseil de paix et de sécurité de l'Afrique centrale ».

Les chefs de l'Etat gabonais et congolais s'étaient rencontrés en marge du sommet de l'Union africaine en janvier dernier, à Addis-Abeba, en Ethiopie, et avaient convenu avec certains de leurs pairs de se retrouver pour évoquer les problèmes qui se posent dans la sous-région.

« Nous voulons absolument faire progresser notre sous-région dans les différents secteurs. Il se trouve que certains pays n'ont pas la possibilité de jouir d'une paix et d'une stabilité et il est normal que nous puissions tout faire pour les assister. Dans ce cadre-là, et en tant que président de la CEEAC, je mène un certain nombre de consultations. », a expliqué le chef de l'Etat gabonais.

Notons qu'après Brazzaville, le président en exercice de la CEEAC, qui s'est déjà entretenu avec ses homologues du Rwanda et de l'Angola, s'est rendu à Kinshasa, en République démocratique du Congo, où il a eu également des échanges avec le président Joseph Kabila.

Christian Brice Elion

## LE FAIT DU JOUR

### De Kinshasa à Brazzaville...

En passant par Luanda, Libreville, Kigali et N'Djamena, la semaine dernière a donné lieu à des entretiens au sommet, entre les chefs d'Etat de plusieurs pays de la sous-région d'Afrique centrale. A l'ordre du jour de ces rencontres, la volonté exprimée par chacun d'eux de s'attaquer aux problèmes qui minent leurs pays. La voie la mieux indiquée, estiment-ils, est de mutualiser les efforts, de façon à ce que ces nombreux défis dont les conséquences sur le développement de leurs nations sont incalculables deviennent des impératifs communs.

Le 14 février, le président de la République démocratique du Congo, Joseph Kabila, a ainsi reçu ses homologues Denis Sassou N'Guesso de la République du Congo et Joao Lourenço de la République d'Angola. Si on se contente du communiqué final en plusieurs points publié à l'issue de cette concertation qui a donné lieu à un huis clos de deux longues heures, on retiendra que les trois dirigeants sont satisfaits des évolutions positives en cours dans leurs pays respectifs.

Le 17 février, le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso, a reçu à

Brazzaville, son homologue de la République gabonaise, Ali Bongo Ondimba, venu réitérer l'amitié liant le Congo et le Gabon, mais aussi l'engagement de la sous-région d'Afrique centrale de prendre à bras le corps les questions de fond qui en ralentissent le développement. Ici également, le long huis clos entre les deux présidents a dû contribuer à l'harmonisation des vues autour des questions qui font l'actualité de la région d'Afrique centrale. Ali Bongo Ondimba, président en exercice de la CEEAC, devait ensuite poursuivre son périple en direction du Rwanda et du Tchad.

Au fond, plusieurs pays d'Afrique centrale sont confrontés à des problèmes globalement liés aux transitions qu'ils expérimentent : la RDC, par exemple, se prépare à organiser des élections retardées une ou deux fois, mais dont la date « butoir » fixée au 23 décembre prochain met les acteurs politiques dans une longue bataille de procédures qu'il importe de résorber à temps. Ce délai sera-t-il tenu ou pas ? La question préoccupe au-delà de la seule classe politique de ce pays. Le rôle de l'Afrique centrale, comme de l'espace

des Grands Lacs, est de s'assurer que les parties ne prendront pas le risque d'embraser ce pays.

L'Angola achemine, avec les appréhensions que l'on peut noter, un processus de transition qui ne laisse personne indifférent, quand bien même l'alternance au sommet de l'Etat s'est déroulée au sein du parti au pouvoir depuis l'indépendance du pays, en 1975, le Mouvement populaire de libération de l'Angola. La Centrafrique se bat pour préserver une accalmie que remettent en cause tout le temps les profondeurs des crises socio-politiques qu'elle a connues les cinq dernières années. Le Tchad fait face au terrorisme et comme les autres Etats d'Afrique centrale à la crise économique.

Le Cameroun est dans la tourmente des actions de Boko Haram, tandis que les velléités de sécession de sa région anglophone tendent à consumer de nombreuses années d'unité. Le Burundi va certainement entrer dans une période de doute de fortes tensions avec l'organisation annoncée d'un référendum sur la révision constitutionnelle. Le Gabon n'est pas totalement sorti de

la tourmente post-électorale comme le démontre la grande polémique qui émaille les rapports entre le pouvoir et l'opposition. Les prochaines élections législatives devraient, peut-être, montrer un nouveau visage des forces politiques dans ce pays.

En paix aujourd'hui, peut-on dire au regard du récent accord signé par le gouvernement et la rébellion qui sévissait dans le Pool, le Congo est aussi miné par la crise économique dont les répercussions sur le front social sont évidentes. Il entre dans une période de réformes qui ne manqueront pas de mettre en lumière d'autres contentieux entre l'Etat et ses administrés. En même temps, les audiences attendues des tribunaux qui siègeront sur les cas des personnes détenues à la Maison d'arrêt de Brazzaville sont aussi un rendez-vous primordial dans la vie des institutions du pays.

Il y a lieu, en dépit du caractère interne aux Etats de toutes ces affaires, que l'Afrique centrale projette d'elle l'image d'une sous-région qui a soif de stabilité. Tant mieux si les concertations entre chefs d'Etat aident à en consolider les ossatures.

Gankama N'Siah

## CSLC

## Les chaînes audiovisuelles du Congo vont bientôt migrer vers le numérique

Le président du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC), Philippe Mvouo, a lancé, le 16 février à Brazzaville, la campagne de sensibilisation des organes publics et privés sur l'extinction de la diffusion analogique.

La campagne de sensibilisation a été faite au moyen d'une conférence publique présentée par deux experts en la matière, à savoir Jean Mangily, haut conseiller, et Christian Kimbembé, conseiller technique du vice-président du CSLC. Les deux intervenants ont fait un bref aperçu historique de la télévision numérique terrestre et ses différents avantages.

En effet, à la différence de la diffusion analogique qui se fait sur un seul canal et qui n'accepte qu'un seul programme, ont expliqué les conférenciers, la diffusion numérique présente plusieurs avantages, entre autres la possibilité d'émettre plusieurs programmes simultanément dans un même canal et la qualité du son et de l'image. « Avec l'arrivée de la télévision numérique terrestre, plusieurs services ont vu le jour; notamment l'édition de contenus des programmes; le transporteur des signaux des éditeurs vers le multiplexeur; ainsi que le diffuseur qui se charge de la mise en onde des signaux multiplexés », ont-ils expliqué.

Par ailleurs, les conférenciers

ont indiqué que la migration numérique va permettre aux télévisions et aux radios de céder une partie du spectre de fréquence de télévision aux télécommunications mobiles internationales, connues sous le nom de « dividende numérique », qui serviront au développement des réseaux de téléphonie mobile à large bande.

C'est pour cette raison, ont-ils insisté, qu'il est nécessaire et urgent pour les médias audiovisuels de libérer ces bandes de fréquences dépassées, en vue de migrer vers le numérique.

A cet effet, les experts ont rappelé aux entreprises audiovisuelles émettant au Congo sur la bande UHF de passer au numérique, faute de quoi, ont-ils ajouté, le régulateur sera dans l'obligation de les en déloger pour les reloger dans les distributeurs numériques autorisés.

Prenant la parole à son tour, Philippe Mvouo a invité les opérateurs audiovisuels à prendre les dispositions pour mieux aborder cette révolution technologique. Au regard de cette nouvelle contrainte, le CSLC, a-t-il renchéri, conformément à ses missions, n'attribuera des

fréquences numériques de télévision qu'aux seuls opérateurs de diffusion capables d'assurer une couverture nationale, ainsi qu'à ceux qui auront rempli des conditions qui seront définies par la nouvelle législation en cours d'élaboration.

A ce jour, a précisé Philippe Mvouo, « aucune entreprise de communication audiovisuelle n'a été autorisée à exercer comme diffuseur, transporteur multiplexeur ou éditeur. Un appel d'offres sera lancé afin que ceux qui veulent exercer ces métiers se prononcent et obtiennent l'autorisation auprès du CSLC ».

Rappelons que l'organisation du passage de la diffusion hertzienne numérique terrestre a été décidée à Genève, lors de la conférence régionale des radiocommunications en 2006. A l'issue de cette réunion, la date du 17 juin 2015 avait été retenue comme butoir pour l'arrêt de la diffusion analogique.

Le Congo qui avait ratifié cet accord de Genève n'a pu effectuer sa migration vers le numérique à cette date, à cause de plusieurs difficultés d'ordre organisationnel, politique, financier, économique, matériel et socioculturel. D'où l'intérêt pour le CSLC de mettre des bouchées doubles pour rattraper ce retard.

La Rédaction

## ACTION HUMANITAIRE

## Du matériel informatique pour l'enregistrement des déplacés du Pool

Le représentant du Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) en République du Congo, Cyr Modeste Kouamé, a remis officiellement, le 16 février, le don à la ministre des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, Antoinette Dinga-Dzondo.



Cyr Modeste Kouamé remettant un échantillon du matériel à la ministre Antoinette Dinga-Dzondo/Adiac

Composé, entre autres, d'ordinateurs, des imprimantes et appareils photos, le matériel d'une valeur estimée à vingt-cinq millions FCFA, s'inscrit dans le cadre de la réalisation du protocole d'accord et son mécanisme de mise en œuvre pour l'action humanitaire sur le terrain, signé entre les deux parties, le 21 novembre 2017 à Brazzaville. En effet, il vise à appuyer le ministère en charge de l'action humanitaire dans les opérations d'identification, de recensement et d'enregistrement de la population déplacée. Le donateur espère qu'il permettra aussi de mieux maîtriser, voire mieux contrôler l'assistance humanitaire fournie aux personnes déplacées du département du Pool.

« La situation d'insécurité dans le département du Pool a conduit la population des zones touchées à trouver refuge dans d'autres départements. La diversité des localités d'accueil et la mobilité permanente des familles rendent difficile la maîtrise des effectifs des déplacés du Pool. Cette situation réduit considérablement l'efficacité de l'assistance à apporter par les équipes humanitaires », a indiqué Cyr Modeste Kouamé.

Selon lui, les statistiques sont des données sensibles. D'où la nécessité de renforcer leur fiabilité à travers un enregistrement informatisé et la mise sur pied d'une base de données pour la gestion des déplacés internes au Congo. « Par cette remise de matériel, le HCR tient à démontrer sa disponibilité et son engagement à soutenir le travail difficile mais important de votre ministère, qui ne ménage aucun effort dans l'assistance aux personnes en détresse. J'ose espérer que ce lot de matériel, comprenant un appui financier apporté aux activités d'identification des déplacés, permettra de renforcer les capacités opérationnelles de votre département », a-t-il conclu, s'adressant à la ministre en charge de l'action humanitaire.

Notons que ce don a été rendu possible grâce à un financement de la République populaire de Chine, représentée à cette cérémonie par son ambassadeur au Congo, Xia Huang, dont le mandat est arrivé à terme.

### Objectif : zéro papier dans les administrations

Réceptionnant le matériel, la ministre des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité s'est félicitée de ce geste combien louable même s'il ne couvre pas tous les besoins du ministère qui dispose également des services déconcentrés. En effet, l'objectif est, d'après Antoinette Dinga-Dzondo, de faire la promotion de zéro papier comme cela se passe dans certaines administrations où le tout se fait sur ordinateur. « Je voudrais vous dire un grand merci pour ce geste. Je m'engage à en assurer la bonne utilisation, l'entretien, la maintenance. C'est un besoin que nous avons identifié quand nous avons fait notre état des lieux, le matériel informatique. Il y a quelque chose de très important qui nous mène vers le développement, vers le modernisme, c'est l'utilisation de l'outil informatique », a-t-elle rappelé, précisant que la politique nationale de l'action sociale et le Plan d'action 2018-2022 permettront au ministère de mettre en œuvre la « Marche vers le développement » avec l'appui de ses partenaires dont le HCR.

Parfait Wilfried Douniama

## SNE-SNDE

## Les syndicats s'opposent à la dissolution

Face au Sénat le 16 février, à Brazzaville, les collectifs des syndicats des deux entreprises se sont pliés à la volonté du gouvernement d'apporter des réformes, mais sans pour autant les dissoudre.

Les collectifs des syndicats de la Société nationale d'électricité (SNE) et de la Société nationale de distribution d'eau (SNDE) ont eu une séance de travail avec le président du Sénat, Pierre Ngolo. A l'issue de celle-ci, le président du collège syndical de la SNE, Christian Diogo, a déclaré: « Face à certaines contraintes, nous avons dit oui d'accompagner l'Etat dans ce processus de réformes, mais il ne faut pas que cela soit des réformes conçues déjà d'avance, où en réalité on ne sait pas qui viendra prendre l'entreprise. Encore une fois oui aux réformes, mais sans faire les choses que certaines institutions interdisent. La SNE est une société de très petite taille, avec à peine deux cent quatre-vingt

quinze mille abonnés et il y a des normes qui interdisent les petites entreprises d'être dissoutes. On peut réformer sans dissoudre l'entreprise et améliorer la gouvernance ». Le président du collège syndical a, en outre, rappelé tout le travail fait en amont avec certains partenaires en charge de la question. Pour ces syndicats, il faut peut-être s'orienter vers ce qu'ils appellent le système verticalement intégré où la société reste une seule au lieu de la morceler comme le veut le gouvernement. « Et c'est même ce que nous soutenons. On parle de réforme mais la réforme conduit à la dissolution », a ajouté Christian Diogo.

Abordant dans le même sens, le coordonnateur du collectif des syndicats de la Société nationale de distribution d'eau (SNDE) a, quant à lui, évoqué les nombreux problèmes auxquels cette entreprise est confrontée avec le cas des ouvrages construits ou amé-

nagés par l'Etat, mais qui ne sont toujours pas remis à la SNDE pour usage, tel que le château d'eau de Kinkala, qui se trouve totalement dans les herbes.

Devant ces inquiétudes, le président du Sénat, Pierre Ngolo, a rassuré les syndicats que le moment venu, la délibération de cette question au niveau du Sénat ne se fera pas de façon hâtive, mais plutôt dans l'intérêt de la République.

« Faisons cet effort-là, pour qu'il n'y ait pas de tension inutile, le pays a suffisamment de problèmes qu'il ne faut pas en ajouter d'autres. Travaillons tous ensemble dans le sens que commande l'intérêt de la République, sans passion, sans préjugé. Votre opinion sera prise en compte si elle va dans le sens de l'intérêt général. Nous devons également faire des réformes en tirant les leçons des expériences passées », a conclu Pierre Ngolo.

Jean Jacques Koubemba

## SANTÉ

## L'OMS Afro réitère son soutien au Congo

La directrice du bureau régional de l'agence onusienne pour l'Afrique, Matshidiso Rebecca Moeti, a réaffirmé, le 16 février à Brazzaville, l'appui de son institution afin d'améliorer la qualité de la santé de la population congolaise.

Matshidiso Rebecca Moeti s'est exprimée à l'issue d'une audience avec le président Denis Sassou N'Guesso, au Palais du peuple. L'Organisation mondiale de la santé (OMS)- Afrique, a-t-elle dit, est un partenaire important qui accompagne les efforts du gouvernement congolais dans le domaine de la santé. Elle intervient dans la préparation des documents de base, des politiques et des plans stratégiques nationaux de santé.

« Notre équipe du bureau-pays et celle du bureau régional ont beaucoup travaillé avec le ministère de la Santé, surtout dans l'organisation de la revue du secteur de la santé au Congo. Nous œuvrons avec le ministre de la Santé pour continuer ce processus, développer la feuille de route qui définit comment améliorer le système de santé du Congo. », a déclaré Matshidiso Rebecca Moeti.

L'OMS Afro a soutenu le Congo dans la mise en œuvre des programmes Mère-enfant et de la lutte contre la tuberculose, ainsi que dans l'amélioration du fonctionnement des districts sanitaires.

« Nous avons appuyé les audits des structures, notamment celui du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville et du Centre national de transfusion sanguine », a indiqué la directrice du bureau régional de l'OMS pour l'Afrique.

La capitale congolaise, Braz-



Dr Matshidiso Rebecca Moeti répondant à la presse (Adiac)

zaville, abrite le siège de cette institution onusienne qui regroupe quelque quarante-sept pays africains. C'est pour la première fois que Matshidiso Rebecca Moeti rencontre les autorités congolaises depuis son élection à la tête de cette institution, en 2015.

« Quand j'ai pris mes fonctions, il y avait l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'ouest. J'ai passé la première année en visitant les pays de cette partie du continent. Nous avons réussi à les appuyer à faire face à cette épidémie. J'avais aussi fait beaucoup de voyages auprès des bailleurs de fonds, parce que nous avons constaté qu'il fal-

lait améliorer l'image de l'OMS qui était critiquée par rapport aux actions menées contre Ebola. », a-t-elle expliqué.

#### Signature d'un mémorandum d'entente avec le ministère de la Défense

Par ailleurs, le 15 février à Brazzaville, l'OMS-Congo a signé avec le ministère de la Défense nationale, un accord qui vise à accroître l'efficacité de la contribution des acteurs dans la réponse en cas d'épidémies et de catastrophes sur toute l'étendue du territoire national.

Le document a été signé, pour le compte du ministère de la Défense nationale, par le ministre Charles Richard Mondjo, et du côté de l'OMS-Congo, par sa représentante, Fatoumata Binta Diallo. Il a pour objectif de renforcer les actions communes dans la mise en œuvre des mécanismes d'alerte, parmi lesquels, la prise en charge des crises humanitaires ; la prise en charge sanitaire des victimes de catastrophes ; la surveillance intégrée de la maladie et la réponse ; la promotion des services et des soins de santé de qualité ; le renforcement des capacités du personnel dans divers domaines, notamment dans la détection, la notification et le contrôle rapide des épidémies et urgences de santé quelle que soit leur origine ; le renforce-

ment du système national d'information sanitaire ; l'intégration effective des structures de santé du niveau central du service de santé du ministère de la Défense nationale dans la mise en œuvre du Plan national de développement sanitaire ; l'intégration effective des structures de soins du service de santé du ministère de la Défense des niveaux intermédiaire et périphérique dans le système national de santé de district, y compris l'intégration du service de santé du ministère de la Défense nationale dans le réseau mondial d'alerte et d'action en cas d'épidémie.

« C'est un événement important. Ils ont la logistique qu'il faut. Leur présence est habituelle, parce qu'avec eux, nous allons arriver à juguler tout phénomène », a précisé la représentante de l'OMS-Congo, Fatoumata Binta Diallo.

« Nous n'avons fait que régulariser une situation aussi vieille que le monde. Il y a ce qu'on appelle le Comité international de médecine militaire qui est une institution affiliée à l'OMS ; les services de santé des armées participent à cette institution-là. », a indiqué, pour sa part, le ministre Charles Richard Mondjo. « Cette institution garantit le fait que les services de santé des armées doivent être les structures d'alerte en cas d'épidémie et de catastrophe, parce que les militaires sont toujours prêts à agir. », a ajouté le ministre de la Défense nationale.

La coopération entre le ministère de la Défense nationale et l'OMS est déjà effective dans plusieurs domaines tels que la surveillance épidémiologique

des maladies (maladies à potentiel épidémique, maladies émergentes et ré-émergentes), notamment dans les activités de vaccination, de lutte contre la mortalité maternelle, néonatale et infantile, le développement du système d'information sanitaire, la lutte contre le VIH, la gestion des catastrophes et des crises humanitaires.

La particularité de cet accord est que le service de santé du ministère de la Défense nationale dispose d'une logistique et d'une capacité de réactivité permise par la posture permanente de veille, de la forte disponibilité du personnel sur le terrain et de l'adaptation aux situations d'extrême urgence. Il est apparu nécessaire de contextualiser et d'adapter l'accord de coopération entre le Comité international de médecine militaire (dont le service de santé des armées du Congo fait partie intégrante) et l'OMS, à travers un mémorandum d'entente entre les deux parties afin d'apporter un appui conséquent au ministère de la Santé et de la population pour répondre efficacement aux événements de santé publique majeurs.

La cérémonie s'est déroulée en présence de la ministre de la Santé et de la population, Jacqueline Lydia Mikolo ; du chef d'état-major général des Forces armées congolaises, le général de division Guy Blanchard Okoi ; des membres du haut commandement militaire ; et de la directrice du bureau régional de l'OMS-Afrique, Matshidiso Rebecca Moeti.

Christian Brice Elion et Guillaume Ondzé

## LUTTE CONTRE LE TERRORISME

## Les jeunes musulmans du Congo récusent les actes fondamentalistes

Le secrétariat permanent de la Force montante congolaise (FMC) a échangé, le 15 février à Brazzaville, avec la Coordination nationale des jeunes musulmans du Congo sur le bon usage de la religion musulmane, en prévention de l'entrée de l'extrémisme fondamentaliste.

L'entretien entre les jeunes musulmans du Congo et les responsables de la FMC, dirigés par leur premier secrétaire, Juste Bernadin Gavet, a porté essentiellement sur la vulgarisation de l'interpellation du chef de l'Etat, faite dans son dernier discours à la nation, dans lequel il invitait les organisations religieuses à plus de responsabilité pour garantir la paix et la quiétude sociale.

« Dans ce discours, le chef de l'Etat invitait les organisations religieuses à prendre leurs responsabilités face aux actes extrémistes. C'est à ce titre que la FMC nous a conviés à cette séance de travail, afin que nous réfléchissions à la question, notam-

ment la mauvaise pratique de la religion musulmane. », a souligné le président de la coordination nationale de la jeunesse musulmane au Congo, Cedrick Arouna Moleka Tsiba.

A travers son interpellation, le président de la République ne s'est pas seulement inquiété, il mettait aussi en garde les religions qui favorisent la montée inédite des extrémistes fondamentalistes, terroristes de grand chemin, qui menacent la planète par des attentats. Attachés à l'éthique de leur religion, les jeunes musulmans du Congo ont assuré les responsables de l'organisation juvénile du Parti congolais du travail qu'ils ne font et ne



Les responsables de la FMC et les jeunes musulmans en photo de famille (Adiac)

feront jamais partie de ces musulmans extrémistes, affirmant, par ailleurs, que le Conseil supérieur islamique du Congo veille aux enseignements du Coran, aux actions et actes posés par chaque musulman. « Nous avons assuré le premier secrétaire de la FMC que l'Islam au Congo se pratique à bon escient, et le sera toujours, conformément aux directives de notre reli-

gion. Dans tout le pays, nous avons des organes de base, notamment les mosquées, à partir desquelles nous suivons la façon dont les enseignements du Coran se pratiquent. Nous nous évertuons au quotidien à ce que ces enseignements soient préservés pour garantir la quiétude sociale. », a renchéri Cedrick Arouna Moleka Tsiba. Les jeunes musulmans du

Congo ont saisi l'occasion pour faire part à la FMC des difficultés auxquelles ils sont souvent confrontés. Ils ont décrit les difficultés dans l'établissement des pièces d'état-civil, notamment la carte nationale d'identité, ainsi que la kyrielle de taxes commerciales imposées à ceux de leurs frères qui exercent le commerce.

« Obtenir une carte nationale d'identité est un grand problème pour le musulman. Ce qu'on lui reproche, c'est le fait qu'il s'appelle Arouna, Moustafa, Aminata, Adama. Nous déplorons aussi les tracasseries policières. Nous sommes interpellés à tout bout de chemin par la police, surtout vers 4 h du matin, lorsque nous allons à la prière. », a conclu le coordonnateur national de la jeunesse musulmane.

Firmin Oyé

## CINÉMA

## Le film «Sacrilège» en avant-première à Brazzaville

Le long métrage de quatre-vingt-dix minutes ramenant à la vie ancestrale a été projeté au Pefaco hôtel Maya-Maya, en présence de la ministre du Tourisme et de l'environnement, Arlette Soudan-Nonault.

«Sacrilège» retrace l'histoire des bantous : d'où viennent-ils et comment ont-ils pu occuper le territoire appartenant autrefois aux autochtones. Il aborde aussi le respect des lois ancestrales, car, le sacrilège émane du non-respect de ces lois sacrées.

Le film de Mike Yombi qui n'est pas encore totalement finalisé, sera projeté au festival de Cannes, en France. Pour ce faire, le jeune réalisateur congolais a besoin, dans les plus brefs délais, du soutien pour finir avec l'étalonnage de ce film ainsi que le mixage du son. « C'est un film que j'ai réalisé sans budget et qui n'est pas encore totalement fini. En effet, j'avais pensé qu'il fallait faire quelque chose pour notre culture bantoue ; une si riche culture qui est en train de disparaître aujourd'hui. C'est un film que nous voulons amener à Cannes courant le mois de mars. J'en profite de l'occasion pour remercier infiniment la ministre du Tourisme et de l'environnement pour son réconfort. », a déclaré.



La ministre du Tourisme et de l'environnement, en dépit de ses multiples occupations, a tenu, a-t-elle dit, à soutenir ce jeune réalisateur qui est en train de restaurer la tradition. Elle l'a félicité pour le travail réalisé ainsi que son équipe pour la qualité des prestations.

Aussi, Arlette Soudan-Nonault a-t-elle orienté Mike Yombi sur la démarche à suivre pour donner l'information sur son film en temps

réel et lancer l'appel à fonds. Car, au-delà de la République du Congo, c'est l'Afrique qui aura un produit au festival de Cannes. « Je pense qu'en tant que ministre du Tourisme, je porte un peu l'insigne du Congo, c'est pourquoi je suis venue soutenir Mike Yombi qui m'a fait l'invitation de l'accompagner dans cette première projection. Nous disons au grand public qu'un jeune de cette gé-

Mike Yombi posant avec les acteurs (Adiac) n'ération qui s'approprie notre histoire, d'où nous venons, qui nous sommes, avec la beauté de cet environnement, la beauté de ces costumes, de ces traditions qui nous ramènent à ces époques-là, il faut le soutenir. Car les jeunes d'aujourd'hui se perdent avec la culture de Jeans, de baskets faciles, de tweets et autres. », a indiqué la ministre du Tourisme et de l'en-

ronnement.

Elle a ajouté que l'État, par le biais du ministère chargé de la Culture, soutiendra le jeune réalisateur. « J'ai pris l'engagement de décrocher un rendez-vous pour Mike Yombi auprès de mon collègue de la Culture, afin que nous voyons comment aider ce réalisateur et ses brillants acteurs que nous avons découverts dans ce film, puisqu'ils porteront les couleurs du Congo à travers ce projet cinématographique au festival de Caen. Ils ont envoyé l'extrait de ce film, ce qui a permis au comité d'organisation de ce festival de les retenir. Nous devons nous mobiliser pour porter ce projet et le faire aboutir », a promis Arlette Soudan-Nonault.

Enfin, la ministre du Tourisme a dit avoir été conquise par l'histoire du film «Sacrilège». Les costumes sont magnifiques ainsi que les images et les acteurs jouent bien leurs rôles respectifs. Elle s'est retrouvée dans cet éco-tourisme, cette préservation de l'environnement, car ce film ramène aux temps des origines où tout n'était pas pollution alors qu'aujourd'hui, l'on est dans la thématique de la protection de l'environnement. D'où, avec ce type de film de mémoire, il est important d'accompagner Mike Yombi.

**Bruno Okokana**

SE RÉINVENTER POUR VOUS OFFRIR LE MEILLEUR

**LE GROUPE BGFIBank S'ENGAGE À VOS CÔTÉS**

Bénin - Cameroun - Congo - Côte d'Ivoire - France - Gabon - Guinée Equatoriale  
Madagascar - République Démocratique du Congo - Sao Tomé & Príncipe - Sénégal

[www.groupebgfibank.com](http://www.groupebgfibank.com)

**BGFIBank**  
Votre partenaire pour l'avenir

OBORO ASSOCIATION RESIDENCES ET APPARTEMENTS DE FAMILLE NGANGUIA ENGAMBE ANGUIOS

## Lancement des premiers travaux des samedis de l'avenue Jean-Dominique-Okemba

Les travaux sont chiffrés et équilibrés à un montant global de cent soixante-treize millions huit cent quarante mille (173 840 000) francs CFA, soit deux cent soixante-cinq mille (265 000) euros, autrement dit deux cent quatre-vingt-quinze mille (295 000) dollars.

Pour une période de deux ans d'exécution du chantier, les charges diverses du matériel et des ouvriers s'élèvent, tous les mois, à sept millions deux cent quarante-trois mille trois cent trente-trois (7 243 333) francs CFA.

Par année : quatre-vingt-six millions neuf cent vingt mille (86 920 000) francs CFA.

Promesse d'Anguios Nanguia Engambé, président du Parti pour l'Action de la République Mâ « P.A.R »

Candidat à l'élection présidentielle du 12 juillet 2009 et 20 mars 2016 en République du Congo, Anguios Nanguia Engambé lance, **le 20 février 2018, sur l'avenue Jean-Dominique-Okemba** ce qui suit :

**1-** Un café contact du savoir-faire ; tout se vendra au café au prix de trois cents (300) francs CFA pour :

- Café, jus, eau, bières et autres aux prix de trois mille (3.000) francs CFA à sept cent vingt-cinq mille (725.000) francs CFA ;
- Whisky à six mille (6.000) francs CFA la bouteille ;
- Champagne à vingt mille (20.000) francs CFA la bouteille ;
- Vin à trois mille (3.000) francs CFA la bouteille, les petits vins.
- Vins de qualité :



Le vice-amiral, Jean Dominique Okemba



Anguios Nanguia Engambé,

- Petite bouteille de vin à quatre mille (4.000) francs CFA ;
- Grande bouteille de vin à vingt mille (20.000) francs CFA ;
- Vin de 1950 à 1969 à sept cent vingt-cinq mille (725.000) francs CFA.
- 2-** Placement des boîtes aux lettres et réactualisation des adresses existantes sur toute l'avenue Jean-Dominique-Okemba.
- 3-** Fermeture des caniveaux.
- 4-** Construction des garde-fous.
- 5-** Construction des locaux à poubelles.
- 6-** Construction du local pour garder le matériel d'entretien.
- 7-** Tabac ou maison de la presse.
- 8-** Un point d'information de Talangai le Vatican.
- 9-** Structure de maintenance.
- 10-** Mise en place des lieux de rencontres.
- 11-** Tenue spéciale des personnes chargées de la sécurité et de l'entretien.

Les travaux préliminaires s'exécuteront pendant six (6) mois pour la première phase, **du 20 février au 2 août 2018.**

Le lancement de la circulation du petit train sur l'avenue Jean-Dominique-Okemba dont l'itinéraire vous sera communiqué par le prestataire de ce train est prévu pour le samedi 4 août 2018.

**NB :** La cérémonie de lancement aura lieu **le mardi 20 février 2018 à 10h30mn sur l'avenue Jean-Dominique-Okemba au n° 130.**

Sont invités :

- \* La population du quartier 67 de Talangai le Vatican
- \* L'administrateur-maire de Talangai
- \* Conseillers municipaux de la mairie de Talangai et de la ville de Brazzaville
- \* Chefs de quartier, zones et blocs de Talangai
- \* La presse.

## INVESTISSEMENTS

## Une conférence à Paris sur la diversification économique au Congo

La rencontre a réuni, le 15 février dans l'antre du parlement français, des représentants des secteurs public et privé pour inciter à «Investir au Congo maintenant». Le programme Eco+, un des modèles incitatifs à opter pour l'investissement au Congo, a été présenté en témoignage par Eric Raulet.

Le rendez-vous économique a eu lieu à l'initiative de l'Agence pour la promotion des investissements au Congo, en partenariat avec le Groupe de liaison Afrique-Europe et le Projet d'appui au climat des investissements à la gouvernance sectorielle bois-forêt. Cette conférence, modérée par Michel Terrot et Césaire Boukoulou, du Groupe de liaison Afrique-Europe, visait à présenter aux entreprises françaises les opportunités d'investir au Congo présentement ; les possibilités de créer les réseaux de distributeurs, de représentants commerciaux ou d'avoir des partenaires congolais.

Après le mot de bienvenue de Patrice Verchère, représentant du président du Groupe d'amitié France-Congo, Yves Jégo, les participants ont assisté à un exercice de séduction destiné à démontrer l'attrait du Congo, «pays où c'est le moment d'investir alors qu'il traverse une crise», a déclaré Césaire Boukoulou. «Il a fallu la crise, un électrochoc, pour diversifier l'économie congolaise», a renchéri Annick Mongo, directrice générale de l'Agence pour la promotion des investissements (API), précisant que c'est une chance de rebondir désormais «hors pétrole».

«Pourquoi et plus précisément maintenant ?». Selon la directrice générale de l'API, les perspectives de 2018 sont bonnes. Le Congo est «la porte d'entrée en Afrique centrale avec son port en eau profonde. Il constitue naturellement un accès à un marché de plus de cent trente millions d'habitants en intégrant les zones de la CEEAC-Cémac, ou trois cent soixante-dix millions si l'on étend aux pays des Grands Lacs. Pays en friche en termes d'opportunités d'investissements dans les sec-

teurs hors pétrole, il est en phase d'être aidé par le FMI. Il sort progressivement de la crise grâce à la bonne gouvernance. L'Etat a opté pour la réduction de son train de vie. Il a dynamisé sa lutte contre la corruption. Venir vous parler «d'investir au Congo aujourd'hui» n'est pas à assimiler à une opération marketing. C'est une convenable réalité», a argumenté Annick Mongo.

Une réalité confirmée sur le terrain par de belles opportunités vécues par le secrétaire général exécutif de l'UniCongo, Alexandre Planelles, et le coordonnateur du Pacigof, Benoît Gayou. Dans le même ordre d'idées, Savou Dieudonné, ancien directeur de l'agriculture; Mobali Banda, directeur départemental de Brazzaville; Martin Galissan, directeur des études et recherches de l'API; et Eric Raulet, directeur du développement Eco-Oil, ont témoigné pour rassurer sur le cadre actuel, propice à l'investissement au Congo.

**Des investisseurs intéressés par le Congo**

Les échanges avec la salle ont permis de montrer combien les investisseurs sont réceptifs à l'envie «d'oser investir au Congo aux côtés de leurs homologues congolais». Les représentants du Medef l'ont exprimé, rendant compte à l'assistance la vision ambitieuse du moment de jouer collectivement et de donner la priorité aux actions concrètes de terrain. Parmi les choix, celui effectué en direct des travaux, porté l'entreprise agricole de Clenne Mouangou qui a parlé de son exploitation à l'arrière-pays de Brazzaville.

Les exploitations agricoles ont été appréciées. A propos d'Eco-Oil, c'est une société privée de droit congolais qui œuvre depuis 2013 dans l'agro-industrie. Son président directeur général, Claude Wilfrid Etoke, vient d'être nommé par ses pairs à la tête du Groupement du patronat de la francophonie et en charge de la «responsabilité sociétale des entreprises», pour un mandat de quatre ans.

Cette entreprise a repris et modernisé des sites abandonnés de Kayes, ex-Huilka, et celui de Ouesso, ex-Sangha Palm. Elle représente aujourd'hui

une concession de cinquante mille hectares de palmeraies au niveau national contre quarante mille au départ, soit plus de mille quatre cents emplois directs et indirects créés depuis 2013.

Trois ans après, elle commercialise une gamme de produits sous les marques Sangha Palm et Huilka avec ouverture de shops dans les principales villes du Congo. Désormais, elle constitue dans le pays «un accélérateur de développement Agricole». «L'objectif est de contribuer à la diminution de la dépendance alimentaire du Congo en provoquant, et en facilitant, la mise en culture de milliers d'hectares de terres agricoles cultivables afin que soient améliorées les conditions de vie de la population concernée avec la création d'emplois», explique le directeur du Programme Eco+.

Selon Eric Raulet, il est question de redynamiser des filières autrefois productives et rentables : palmier à huile, arachide, cacao, fruits et agrumes, hévéa. Il précise que ces productions sont réalisées et développées dans le respect total de l'environnement.

«Nous avons mis en place Eco + Family : «Valoriser le patrimoine foncier par une agriculture rentable»; Eco + PME / PMI : «Favoriser la performance pour l'autosuffisance alimentaire»; Eco + Associations : «Des conventions d'appuis adaptées pour le regroupement»; Eco + Diaspora : «Soutenir et conseiller dans la réalisation du projet agricole» et enfin, Eco + School : «pour un avenir de la jeunesse dans le secteur agro industriel», a-t-il indiqué.

Eco+School a été mis en place dans l'esprit «une école, un champ», programme initié par le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso. Il permettra aux enfants de recevoir une éducation «agricole», d'être sensibilisés aux fondamentaux de la culture et sans doute de susciter des vocations pour leurs futurs «professionnels». Il améliore également le quotidien des écoles et facilite l'organisation de manifestations et autres événements culturels.

Rose-Marie Boumpoutou  
et Marie Alfred Ngoma

## DÉVELOPPEMENT

## L'AFD et Expertise France à l'épreuve du «Continuum gouvernance-sécurité-développement»

Expertise France intègre le groupe AFD (Agence française de développement) élargie, à horizon mi-2019, ont annoncé leur directeurs respectifs, Rémy Rioux et Sébastien Mosneron Dupin.

Dans une déclaration commune, Rémy Rioux et Sébastien Mosneron se sont engagés «à accroître dès 2018 le volume des projets portés en commun». Il s'agit d'accompagner en 2018 des projets de structuration en Palestine, de mobilisation de l'épargne domestique au Mali, de gestion des migrations en Afrique de l'ouest, de renforcement des capacités commerciales dans l'océan indien, d'appui à l'égalité entre femmes et hommes en méditerranée, entre autres.

Les deux entités préparent aussi, en semble, des projets structurants pour intervenir dans les zones de crise sur le continuum sécurité-développement, en s'«adossant financièrement sur la Facilité paix et résilience dont la dotation est appelée à croître».

L'ambition de ce rapprochement est de «un GIZ (Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit, l'Agence allemande de coopération internationale) à la française», en structurant un pôle «aide publique au développement» solide. Par contre, nul ne sait le futur de la Direction de la coopération de sécurité et de défense dans ce nouveau dispositif.

Noël Ndong

## Création d'une école maternelle et primaire en République du Congo

(ville de Pointe - Noire)

**Nom de l'école ?****Contexte**

De nos jours, nous constatons une baisse du niveau d'études de nos enfants. Dans le souci d'améliorer ou de palier ce phénomène grandissant, nous avons pensé créer une école maternelle et primaire pour qu'ensemble nous donnions une éducation de base de qualité dès le bas-âge

**Cible**

Les enfants dont l'âge varie entre 3 et 5 ans pour la maternelle et à partir de 6 ans pour le primaire, tout en tenant compte du nombre limite d'enfants 25 par classe.

**Niveaux:**

Maternelle:

Primaire: CP1, CP2, CE1, CE2, CM1 & CM2

**Responsabilité des parents**

Pour un bon suivi de l'enfant, le parent est tenu de mettre à la disposition de l'école toutes les informations mêmes les plus détaillées relatives l'enfant.

**Responsabilité de l'école**

L'école est tenue au suivi et à la garde de l'enfant dans de bonnes conditions pendant les heures définies dans l'emploi du temps.

**INSERTION PRESSE**

Par l'insertion presse, la Direction Générale de l'école s'adressera au large public congolais afin de l'informer, à travers un message clair et concis du lancement de l'école.

Des insertions presses se feront dans les tabloïds et magazine de la place :

- Les Dépêches de Brazzaville (Quotidien, 1/4page)
- La Semaine Africaine (Bi Hebdomadaire, 1/4page)
- Télé Congo Pointe-Noire
- Radio Pointe-Noire

**Budget**

## CHRONIQUE

## Marcel Gotène, un autre sacre posthume

En prélude à l'exposition qui nous est annoncée à grandes pompes, consacrée à Marcel Gotène, du 20 février au 19 mai, au Centre international de conférence de Kintélé, il paraît difficile de résister à la tentation lisible de revenir sur la vie du maître qui nous a quittés en 2013, mais dont les œuvres qui l'ont rendu éternel confirment sa grandeur et continuent de s'arracher.

Celui dont l'œuvre sera de nouveau célébrée et qui se définissait lui-même de façon énigmatique comme « un drôle de type ! », considéré d'autre part par l'écrivain Nicolas Bisseck comme l'un des artistes les plus talentueux d'Afrique subsaharienne, continue de faire la fierté d'une nation entière et partant d'un continent.

Rappelons que né en 1939 à Yaba, dans la partie septentrionale du Congo, il découvre Brazzaville dès l'âge de 8 ans, abandonne l'école précocement et s'adonne très vite à son unique passion, le dessin, en se servant au départ du charbon de bois.

Cette passion le conduit à intégrer, en 1951, l'École de peinture de Poto-Poto, créée par Pierre Lods où, paradoxalement, il considère n'avoir rien appris sauf à explorer sa propre personnalité artistique, tout en demeurant original et reconnaissant tout de même avoir été impressionné par ses prédécesseurs, Zigoma, Thango et Bonguila.

En 1953, première participation à la foire de Brazzaville et les ventes s'avèrent plutôt bonnes pour l'époque où il gagne 8000 francs qui lui permettent de s'équiper. En 1954, il se retrouve à Paris pour une exposition consacrée aux gouaches au Cercle de la France d'Outre-Mer. Ce qui constituera son véritable départ, le propulsant au rôle de porte-étendard de la peinture congolaise de l'époque sous la présidence d'Albert Sarraut, alors président de l'Union française.

En 1963, il est invité en France par le peintre français Jean Lurçat, auprès de qui il apprendra beaucoup avant de regagner son pays natal. Pensionnaire de l'École nationale des arts décoratifs d'Aubusson, en France, il y étudiera la tapisserie.

On se plaît à définir son œuvre à cheval entre le figuratif et l'abstrait. Il crée, entre autres, des personnages, des paysages, des atmosphères au surréalisme inaccoutumé. Son environnement est dominé par du blanc, bleu, rouge, jaune, noir, vert et d'un peu de marron. Il a aussi créé des monstres à deux têtes.

Ce fût un personnage contrasté, empreint de violence et de douceur qui a eu à cœur de transcrire cette dualité dans ses œuvres en transmettant un message d'ordre sociologique, politique, religieux ou mystique, illustré par le souci de maintenir l'harmonie entre le minéral, le végétal, l'animal et l'humain toujours en présence de « l'œil qui voit tout », qu'il a symbolisé par des ronds ou ovales, « œil » invitant le spectateur à « ouvrir l'œil ».

Au cours de sa longue carrière et jusqu'à nos jours, Gotène a exposé et vendu de nombreux tableaux, mais tenait à ce que l'on garde en mémoire qu'être peintre et vivre de son art ne s'acquiert jamais facilement. Il s'est longtemps considéré comme méprisé par la société, lui qui disait : « *Je ne suis pas venu au monde pour changer l'homme, mais j'aime le respect* ».

Il a ainsi vécu progressivement le changement du regard de ses contemporains devenu bienveillant, vis-à-vis de l'art et des artistes, lui qui se considérait comme : « *Un grand parmi les grands* », se persuadant que la peinture ne pouvait pas procéder du hasard mais d'une volonté divine.

Ainsi en a-t-il été de Marcel Gotène, dont les œuvres seront exposées au Centre international de conférence de Kintélé, opportunité pour ceux qui ne l'ont pas connu de discerner son talent d'or à l'état pur qui a bénéficié de la reconnaissance artistique du monde de l'Art et reçu de nombreux prix et distinctions parmi lesquels :

- Grand Prix public (médaillon de Léonard de Vinci) par l'Académie internationale de Lutèce (1972);
- Grand prix France Afrique décerné par la Société internationale de Beaux-Arts (1973);
- Premier prix du président la République du Congo (1979);
- Diplôme d'honneur décerné par l'ambassade de Cuba à Brazzaville (1987);
- Grand prix Agip-Recherches Congo avec la médaille d'argent dédiée à Enrico Mattei (1987);
- Grand prix du président de la République gabonaise (1998).

Ferréol Gassackys

## PARUTION

## Félicien Mabika publie «Rupture ou révolution culturelle en République du Congo»

L'ouvrage de quatre-vingt-quatorze pages, édité à l'imprimerie Saint-Paul et réparti en cinq grands axes et plusieurs chapitres, invite le Congo et ceux qui l'habitent à une prise de conscience pour un changement de comportement.

La publication de «Rupture ou révolution culturelle en République du Congo» intervient après celle de «Complainte du Congo-Brazzaville» aux éditions AMA et préfacé par feu le Pr Antoine-Marie Aïssi. Enquête sans concession, ce nouveau livre de Félicien Mabika vient à point nommé, au moment où le Congo prend un tournant décisif de son parcours. Il y a des mots à la une comme : rupture, rigueur, responsabilité; des maux à combattre tels corruption, pourrissement, pauvreté.

Préfaçant cet ouvrage, Emile-Aurélien Bongouandé commence par féliciter son auteur pour avoir osé aborder un sujet qui s'inscrit dans ce qui peut être appelé « vastitudes et libertés du monde de la pensée politique ». Un sujet qui soulève des controverses en spirales. A travers «Rupture ou révolution culturelle en République du Congo», il est observé que ce qui devait arriver est arrivé fatalement.

Dans son livre, Félicien Mabika s'intéresse à une question d'actualité, hautement politique. Il fait, avec le naturel et le courage qui le caractérisent, l'état des lieux de la sphère politique, la société civile, l'administration, des confessions religieuses et de la cité congolaise. Il propose des remèdes aux différents maux qui minent la société congolaise en perte de repères qui, jadis, faisaient sa fierté. Ce livre est aussi une enquête sans concession, une confrontation entre la réalité vivante congolaise et l'observation critique de l'auteur, une contribu-



Félicien Mabika

tion relative à la mise en œuvre du vibrant appel sur la «Rupture» qui, pour l'auteur, doit correspondre à un changement profond de mentalités. « *Nous vous remercions, amis lecteurs, de partager simplement les vues qui sont mises à votre disposition, une certaine façon de nous voir plus conséquents, de nous demander à quelle vérité nous ouvrir. A chacun d'être là, d'être présent à les éprouver de l'existence, et en les transformant, à devenir plus fièrement congolais.* », conclut le préfacier.

Dans son introduction, l'auteur écrit que de 1989 à 2017, la jeune démocratie congolaise a 28 ans (deuxième expérience du multipartisme au Congo). Pendant cette période, le pays a organisé trois élections présidentielles ; cinq élections législatives ; cinq élections locales ; cinq élections sénatoriales. Dans le même temps, le Congo a connu trois Constitutions et deux régimes politiques : un présidentiel et deux semi-parlementaires. Le 15 août 2010, la République du Congo a célébré son cinquantième anniversaire avec un bilan positif malgré les affrontements armés de 1959, 1997, 1998 et de 2002 dus à

la bêtise humaine. Comme on le constate, la République du Congo se cherche encore en matière de démocratie, même si, il faut le reconnaître, quelques bases solides sont posées. Le Congo d'aujourd'hui n'est plus celui d'hier.

Rappelons que dans son premier ouvrage, l'auteur a choisi un style idoine où le Congo-Brazzaville, terre et mère nourricière, s'adresse directement à ses fils et filles indignes afin qu'ils cessent de le trahir. A la manière des griots africains, le Congo-Brazzaville décline son identité en restituant sa genèse et son histoire. Il délivre à ses filles et fils un message patriotique puissant. Devant Dieu, il menace et invite ses enfants à tourner résolument le dos aux antivaletaux, par une véritable révolution culturelle, pour que vive le Congo, afin que s'accomplissent la bonne gouvernance, le progrès et le développement.

### Qui est Félicien Mabika ?

Né le 15 juin 1957 à Ditsandou, dans l'actuel district de Nyanga, département du Niari, Félicien Mabika est ingénieur des chemins de fer au Chemin de fer Congo océan. Il a assumé plusieurs fonctions techniques, administratives aussi bien dans l'administration que dans les mouvements associatifs et politiques du pays. Il a participé à plusieurs temps forts de la vie de la nation : Conférence nationale souveraine, Dialogue national sans exclusif, etc. Ancien préfet de la région du Niari entre 1998 et 2000, Félicien Mabika est actuellement commissaire à la Réconciliation nationale au Comité de suivi de la convention pour la paix et la reconstruction du Congo, à la présidence de la République. Il est chevalier dans l'ordre national de paix.

Bruno Okokana

## MÉDIAS

## Canal+ Congo réduit le prix du décodeur

Le directeur général du groupe au Congo, Benjamin Belle, a annoncé, le 14 février à Brazzaville, le nouveau prix de 10 000 FCFA à partir de la formule Evasion.

« Canal+ poursuit sa politique d'accessibilité. Ce nouveau tarif d'accès permettra au plus grand nombre de découvrir l'univers des bouquets Canal+ à ce prix attractif. Pour seulement 10 000 FCFA pour le décodeur et 10 000 FCFA pour la formule Evasion, les nouveaux abonnés auront accès à plus de cent quatre-vingts chaînes et services dont Novelas TV, Nollywood TV, Trace Africa, TV5 Monde et France 24 y compris les chaînes locales », a expliqué Benjamin Belle.

La volonté réaffirmée par le groupe Canal+ Congo s'exprime à travers sa politique d'accessi-

bilité entamée depuis plusieurs années, ainsi que sa volonté d'offrir à sa clientèle de meilleurs services.

Pour satisfaire les attentes de ses abonnés, le groupe investit également dans un renforcement croissant de son offre sur ses thématiques clés : sport, cinéma, jeunesse, découverte, cuisine.

« Les équipes de Canal+ vont bientôt s'investir en Afrique centrale afin d'offrir aux abonnés un contenu des réalités culinaires, documentaires et cinématographiques qui ne parleront que de l'Afrique centrale car mon métier, c'est de vendre Canal+ au Congo. Plus de projets d'émission sont envisagés », a ajouté le directeur général de Canal+ Congo.

Ainsi, en plus d'offrir des programmes adaptés à chaque membre de la famille également

disponibles en replay sur My Canal, le groupe vient d'acquérir auprès de la Fédération internationale de football association les droits de retransmission de l'intégralité des matchs de la Coupe du monde Russie 2018.

« Canal+ confirme encore, une fois de plus, sa volonté d'offrir le meilleur de l'expérience-télé tant au niveau prix que contenu, grâce à une programmation riche en émotion pour tous les publics », a conclu Benjamin Belle.

Ce mois de février marqué par la célébration de la fête de la Saint Valentin comme le mois de l'amour et du sport grâce à La ligue des champions, Canal+ a acquis les droits de diffusion de plusieurs compétitions de football pour plusieurs saisons.

Fortuné Ibara



**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 01/2018 /MEPSA/UCP-PRAASED**  
 RECRUTEMENT D'UN CABINET D'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DU PRAASED, EXERCICES 2016 & 2017  
 (Avance de préparation du projet) et 2018 (Mise en vigueur du Projet)



**I. Contexte**

Le Gouvernement de la République du Congo et la Banque Mondiale co-financent le Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Educatif pour un montant total de 70 millions de dollars US. A cet effet, l'Unité de Coordination du PRAASED a l'intention d'utiliser une partie du montant pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : Recrutement d'un cabinet d'audit chargé de l'audit des comptes du PRAASED, exercices 2016 & 2017 (PPA) et 2018 (mise en vigueur du projet).

**II. Objectifs de la mission**

L'objectif de l'audit financier et comptable est d'exprimer une opinion professionnelle motivée et indépendante sur la situation financière du Projet à la fin de chaque exercice fiscal et s'assurer que les ressources mises à la disposition du Projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte de l'objectif de développement du Projet.

**L'auditeur doit se prononcer sur :**

- a)-La sincérité et la régularité des états financiers, des relevés des dépenses et du compte spécial. Cette sincérité et cette régularité devront être appréciées par rapport aux normes comptables, aux directives de la Banque et à l'accord de financement, notamment quant à l'éligibilité et à la validité des dépenses effectuées par le projet ;
- b)-L'efficacité du système de contrôle interne, c'est-à-dire la capacité de l'organisation à préparer des rapports financiers fiables et à maintenir une comptabilité exhaustive et probante de toutes les transactions ;
- c)-La conformité de l'exécution du projet par rapport aux termes de l'Accord de financement, aux instructions de la Banque Mondiale et aux lois et réglementation (aspects environnementaux, fiscaux...).

**III. Profil et qualification du consultant**

**Le Consultant doit :**

- Etre un Cabinet d'Audit et d'Expertise Comptable indépendant, faisant profession habituelle de réviser les comptes, régulièrement inscrit au Tableau d'un Ordre des Experts-Comptables reconnu au plan international par l'IFAC ou la FIDEF, ayant une expérience confirmée en audit financier des projets de développement et acceptable par l'IDA., d'au moins 10 ans.

- Avoir Une bonne connaissance des problématiques de Gouvernance, et des concepts de corruption, de concussion et de fraude;
- Avoir Une bonne connaissance des systèmes fiscaux et comptables prévalant en Afrique particulièrement en République du Congo;
- Avoir Une maîtrise de l'environnement des programmes financés par les Bailleurs de fonds internationaux en général et de la Banque Mondiale et la Banque Africaine de Développement et du Fonds Mondial en particulier. Une expérience en Agence de Gestion Fiduciaire pour ce faire sera un atout;
- Avoir Des références dans le domaine de l'audit et du conseil avec les bailleurs de fonds.

Le personnel clé de la mission devra comporter :

- a)-Un expert-comptable diplômé justifiant d'au moins 10 ans d'expérience d'audit financier et ayant une bonne connaissance des procédures de gestion fiduciaire et audits des projets financés par la Banque Mondiale,
- b)-Un Chef de mission ayant au moins un diplôme niveau BAC + 5 ou plus en audit, comptabilité et justifiant d'une expérience de 5 ans au moins d'audit financier,
- c)-Un (01) auditeur senior disposant d'au moins cinq années d'expérience en cabinet d'audit dont trois dans le domaine d'audit des projets financés par la Banque Mondiale ou d'autres partenaires au développement; et
- d)-Un (1) spécialiste en passation des marchés disposant d'au moins de trois (3) années d'expérience dans ce domaine pour des projets/programmes financés par la Banque Mondiale ou d'autres partenaires au développement.

**IV. Méthode de sélection**

L'Unité de Coordination du Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Educatif (PRAASED), invite les consultants (Cabinet d'audit et d'expertise comptable) admissibles à manifester leurs intérêts à fournir des services décrits ci-dessus pour l'établissement d'une liste restreinte.

Les candidats intéressés doivent fournir les informations :

copie de l'attestation d'affiliation à un ordre des experts comptables / comptables agréés ; descriptions des missions similaires réalisées (et/ ou contrats analogues ou attestations de bonne exécution), disponibilité des experts qualifiés dans les domaines de la mission (copie des diplômes et CV indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services demandés).

Le Consultant sera recruté par la méthode de sélection fondée sur la qualité technique et le coût (SFQC), en accord avec les procédures définies dans les Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et les crédits et dons de l'IDA, édition de janvier 2011 et les dispositions prévues dans l'accord de financement

**V. Informations et Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt (AMI)**

Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence complets, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables de 9 heures à 16 heures, heure locale.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par courrier électronique ou sous pli fermé, au plus tard le 06 mars 2018 à 16 heures, heure locale avec mention « Avis de recrutement d'un auditeur externe des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2016, 2017 & 2018 du PRAASED ».

L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est :

Unité de Coordination du PRAASED À l'attention de monsieur Calixte KOLYARDO, Coordonnateur du PRAASED Adresse : sis à l'enceinte du projet CAB, rue Isaac LOCKO, derrière l'Ambassade des USA, quartier Blanche GOMEZ, E-mail : praaseducp@gmail.com, Téléphone : 06 621 38 33/ 06 644 75 07, Brazzaville-Congo.

**Fait à Brazzaville, le 15 février 2018**

**Le Coordonnateur du PRAASED**

**Calixte KOLYARDO**

**Publication de l'attribution du marché**

Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Educatif (PRAASED)  
 Project: P 152910-CONGO - Education Sector Support Project  
 Loan/Credit/TF Info: IDA-58060  
 Bid/Contract Reference No: 004/2018 /MEPSA/UCP-PRAASED  
 Procurement Method: CDS-Sélection de consultants par entente directe  
 Signature Date : 2018/02/08

**A été retenu pour ce marché :**

DESCRIPTION	Nom du Consultant	PAYS	MONNAIE
L'APPUI DE L'INS AUX TROIS MINISTERES EN CHARGE DES ENSEIGNEMENTS (MES, MEPSA, METPFQE) DANS LA COLLECTE DES DONNEES ET LA PRODUCTION DES ANNUAIRES STATISTIQUES 2017-18	INSTITUT NATIONAL DES STATISTIQUES (INS)	République du Congo	XAF

Fait à Brazzaville, le 14 février 2018

Le Coordonnateur du PRAASED

Calixte KOLYARDIO

**VISITEZ LE MUSEE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO**

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

**SCULPTURES PEINTURES**  
**CÉRAMIQUES MUSIQUE**

**Musée du Bassin du Congo**

**galerie CONGO**  
 ARTS ET EXPRESSIONS

**L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS**

de la Tradition à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville République du Congo.

# EY Congo

## INVITATION\*

à la réunion d'information et d'échanges sur :

- Les principales modifications de la loi de finances 2018
- Les problématiques fiscales des changements majeurs découlant du SYSCOHADA révisé en vigueur

**Mercredi 21 février 2018**  
**à 9h Hôtel Radisson Blu à Brazzaville**

\*Frais : 100.000 FCFA et Gratis pour les Abonnés EY  
 Inscription : [erika.diatsouika@cg.ey.com](mailto:erika.diatsouika@cg.ey.com)



**Ernst & Young Congo**  
 Brazzaville  
 Immeuble des MUCODEC 3<sup>e</sup> étage  
 Bd. Denis Sassou Nguesso  
 Tél. 242 06 666 66 61 / 05 530 03 50

**FFA juridique et Fiscal**  
 Pointe-Noire  
 Tour Miroir 3<sup>e</sup> étage  
 Rond-point Kassaï  
 Tél. 242 06 665 58 58 / 05 530 16 22

## IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET NUMÉRIQUE SÉRIGRAPHIE PELLICULAGE DOS CARRÉ COLLÉ CONCEPTION GRAPHIQUE



### UNE LARGE GAMME DE PRODUITS



Journaux



Magazines



Cartes de visite



Livres



Calendriers



Flyers, Affiches

#### PRESSE

Quotidiens  
 Hebdomadaires  
 Mensuels  
 Numéros spéciaux...

#### OFFSET

Chemises à rabat  
 Magazines  
 Livres  
 Dépliants  
 Documents administratifs  
 Calendriers  
 Flyers  
 Affiches  
 Divers

+242 06 951 0773  
 +242 05 629 1317  
[imp.bc@adiac-congo.com](mailto:imp.bc@adiac-congo.com)

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
 Brazzaville - République du Congo

## COMMUNIQUE DE PRESSE



*L'Expérience au Service de l'Entreprise*

**Le Commissariat National aux Comptes (CNC)**  
 au rendez-vous du savoir

Pour effectuer convenablement sa mission régaliennne d'audit et de commissariat aux comptes, dans un contexte économique de réformes des entités publiques, le Commissariat National aux Comptes(CNC) organise, le 19 au 24 février 2018 au palais des Congrès un séminaire professionnel à l'intention de son personnel technique, sur les nouvelles dispositions du système comptable SYSCOHADA révisé, entré en vigueur le 01 janvier 2018.

Animé par Monsieur Mor NIANG, Professeur de comptabilité, formateur certifié aux normes IFRS, justifiant d'une longue expérience pratique, ce séminaire permettra de maîtriser les innovations de l'Acte uniforme relatif au droit comptable et à l'information financière et le SYSCOHADA révisé dans tous les aspects significatifs.

Cette formation permettra également de préparer la vulgarisation du nouvel Acte uniforme.

Le Commissaire Général,

**Mathieu ESSANGO**

## DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

## Le manque de soutien à l'origine du faible rendement

Les producteurs ont souligné, lors d'une conférence-débat animée le 16 février à Brazzaville, sur la chaîne des valeurs agricoles, qu'ils sont aptes à produire des denrées alimentaires à grande quantité, si l'Etat pouvait les accompagner.

La causerie-débat organisée par la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers de Brazzaville a réuni une vingtaine d'ONG, associations, groupements agricoles et chefs d'entreprise œuvrant dans la production agricole. Devant les représentants des ambassades des Etats-Unis d'Amérique et de France au Congo, ces exploitants agricoles ont débattu avant tout des opportunités qu'offre le Congo dans le domaine agricole, avant de réfléchir sur les goulots d'étranglement qui freinent le développement de son agriculture.

« Notre échange s'inscrit dans le cadre de l'application du mot d'ordre lancé par le chef de l'Etat sur la diversification



Une vue des organisateurs lors de la causerie-débat (photo Adiac)

de l'économie. Nous avons jugé bon de commencer par la chaîne des valeurs agricoles, parce qu'elle fait partie intégrante du développement de notre pays. C'est pour cela que j'ai réuni tous les jeunes qui s'occupent de l'agriculture, pour que nous réfléchissions sur l'agriculture congolaise. », a souligné le vice-président de la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers de Brazzaville, Jean Galesamy-Ibombo.

Dans les échanges interactifs qui ont suivi, il est ressorti que du point de vue agricole, la terre congolaise est hyper riche, regorgeant d'importants atouts. Au nombre de ces avantages, selon ces professionnels agricoles, figure en premier lieu la richesse naturelle de ses terres, dont à peine 2% sont mises en valeur. A cela, s'ajoutent le bon climat, la meilleure pluviométrie ainsi que la richesse hydraulique; le Congo étant arrosé par le deuxième fleuve au monde

après l'Amazonie.

« La terre congolaise est bénie, c'est nous-mêmes qui sommes ignorants. Avec l'agriculture, nous allons produire avantageusement et exporter. Les Etats-Unis d'Amérique et la France sont même intéressés à l'agriculture au Congo », a indiqué le vice-président de la Chambre de commerce.

En dépit de ces atouts naturels, l'agriculture congolaise peine toujours à se développer. Dans leurs interventions, les producteurs ont rendu responsable le gouvernement qui, selon eux, ne leur apporte pas un soutien conséquent, pouvant leur permettre d'accroître le rendement en vue de renflouer le marché national en denrées alimentaires de base. Ils ont également relevé le problème d'intrants agricoles vendus trop cher sur le marché.

A l'occasion, le représentant de l'ambassade des Etats-Unis a profité pour édifier ces agriculteurs et chefs d'entreprise sur

l'Agoa, qui est une convention commerciale que ce pays a signée avec certains Etats, pour la plupart africains, en vue de leur faciliter les exportations vers les Etats-Unis.

Prise pour modèle et leader dans le domaine agricole au Congo, la société Eco-Oil Energie a saisi l'occasion pour partager son expérience avec les investisseurs, à travers son programme Eco-Plus. Un concept à travers lequel cette société agro-industrielle développe ses stratégies agricoles, mais aussi fait la promotion de ce secteur. « Par habitude, le Congolais aime plus travailler dans des bureaux que dans d'autres secteurs. C'est pour cela que nous avons relégué l'agriculture au dernier plan. Eco-Oil Energie, étant leader dans ce domaine, a voulu partager son expérience avec les autres pour les aider à s'épanouir. », a conclu le directeur général de cette société, Daniel Makita.

Firmin Oyé

## ÎLE MBAMOU

## Installation d'une hydrolienne flottante

La phase expérimentale sera lancée dans les tout prochains mois au village Loubassa (l'île Mbamou), sur un financement de l'Agence française de développement (AFD). L'hydrolienne flottante placée dans le fleuve permet de transformer les courants d'eau en électricité.

La turbine entraînée par les courants fluviaux peut offrir jusqu'à 2 MW d'électricité. A partir d'une unité de services essentiels installée au village loubassa (île Mbamou) dans le département de Brazzaville, l'électricité produite pourra alimenter les ménages, chambre froide, point de recharge pour les batteries, broyeurs et d'autres équipements nécessaires pour le bien-être de la population insulaire.

Le projet sera entièrement financé par le Fonds français pour l'environnement mondial par le biais de l'AFD, qui en assure le suivi au niveau du Congo. Pour le moment, le coût global du projet n'est pas encore communiqué, ni les modalités du financement.

Le ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, Aimé Coussoud-Mavoungou, a présidé le 14 février dernier à Brazzaville, la cérémonie de signature de l'accord de suivi de la mise en œuvre du projet entre l'Institut national de recherche en sciences exactes et naturelles, le Centre de recherche et d'initiation des projets technologique (CRIPT), et l'ONG aide à l'enfance.

Pour les promoteurs, à l'exemple du responsable de l'ONG aide à l'enfance, Aimé Sangou, l'hydrolienne flottante constitue une solution adaptée aux zones rurales du Congo, car elle facilite l'accès à l'électricité et contribue à l'éradication de la pauvreté. « Nous souhaitons démontrer la faisabilité technique et économique d'une production décentralisée d'énergie propre, pour une utilisation locale à des fins productives », a déclaré l'un des partenaires du projet, Aimé Sangou.

L'hydrolienne ne provoque aucun impact environnemental, a indiqué le directeur du CRIPT, Gadget Michel Dzondo, ajoutant qu'il s'agit d'une énergie « propre » et « abondante ». « Les études d'impact réalisées montrent que l'installation à Loubassa de l'hydrolienne de type Hydro-Gen n'entraînera pas de dommages environnementaux », a-t-il indiqué.

Fiacre Kombo



## LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente

Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.












**Un Espace culturel** pour vos Manifestations

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces

Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Gessou  
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville  
République du Congo

**Horaires d'ouverture:**

Du lundi au vendredi (9h-17h)

Samedi (9h-13h)



## HUMEUR

## La salle de classe ne saurait être un marché

Sans gêne aucune, certains enseignants du primaire, voire même du collège, que ce soit dans le public ou dans le privé, ont transformé des salles de classe en des espaces de vente d'aliments et autres denrées de toutes sortes. Une antivaleur qui ne dit pas son nom.

Et c'est parce que les descentes des inspecteurs pédagogiques sont annoncées et programmées d'avance qu'ils n'arrivent pas à saisir ces « enseignants, les enseignantes surtout », la main dans le sac. Pour ces enseignants, les quelques heures qu'ils passent en classe sont transformées en des moments de leur petit « business ». Encore que ce comportement ne dérange plus personne. En effet, les directeurs ou les surveillants passent bien dans les salles de classe et aperçoivent au coin ou à côté du bureau de l'enseignant, cuvettes et glacières dans lesquelles on y trouve des gâteaux, beignets, biscuits, croissants et jus en plastique. Curieusement, aucune interpellation de l'enseignant.

Les pratiquants de cette antivaleur usent même du trafic d'influence, allant jusqu'à imposer aux enfants de demander de l'argent aux parents pour acheter tous les jours ce qu'ils proposent, sinon c'est la punition. Cela pousse l'enfant, le gamin du primaire surtout, à aller voler pour avoir coûte que coûte de l'argent afin d'obéir aux instructions de son maître, disons mieux sa maîtresse.

Or, c'est pendant ces heures que ces enseignantes devraient normalement dérouler leurs cours au lieu de se consacrer à une vente « obligatoire » de leur « mini-marchandise » en classe. Entre-temps les programmes et répartitions des leçons prennent du retard. Il suffit aux parents d'être attentifs aux cahiers des enfants pour constater qu'en dépit de la présence régulière de ceux-ci aux cours, les programmes n'avancent pas. Et pour cause ? La maîtresse passe son temps à récolter de l'argent à travers ce qu'elle propose aux élèves que de leur apporter le savoir.

Disons-le clairement que c'est ce type de comportement qui participe activement à la baisse du niveau scolaire, le primaire et le collège étant considérés comme les « soubassements éducatifs ». Quand ils sont ratés, c'est le devenir éducatif qui prend un coup car il n'est pas facile de corriger ces tares. Cette pratique est même exacerbée dans certaines écoles où des maîtresses ne s'y présentent que pour déposer en classe leurs glacières ou cuvettes remplies de jus, yaourt, biscuits, etc., désignent l'élève le plus âgé de la classe pour vendre leur « marchandise » à leur absence et ne reviennent vers midi que pour faire le point.

L'élève ne va pas à l'école pour acheter en classe les bonbons, biscuits, jus en plastique et yaourt que lui propose sa maîtresse. Il y va pour acquérir une connaissance. Il est temps que cette pratique cesse dans les écoles congolaises.

Faustin Akono

## MUSIQUE

## Le single «Do Me» de Spirita disponible cette semaine

La sortie du morceau chanté en featuring avec le rappeur congolais Biz Ice est prévue pour le 19 février. Le clip éponyme va accompagner le single.



La pochette du single de Spirita crédit photo «DR»

Produit par Zeus Million, le single prépare la sortie imminente de son opus « Fuzion ». C'est un mélange des rythmes afro pop, de soul et des sonorités africaines en général et congolaises en particulier. Après plusieurs shows et concerts en 2017, «Do Me» vient couronner l'année faste musicalement de l'artiste mu-

sicienne distinguée en 2016 lors du Beat street awards à l'Institut français de Brazzaville. Spirita qui chante l'amour, la paix, le retour aux sources et le respect des valeurs humaines est en train de confirmer son im-

mense talent après ses récents singles: «Quitte là-bas», «Bring me back my dreams» et «Kitoko». Artiste soul, Spirita, de son vrai nom Nanda Nguéguim Spirita, est née le 27 mai 1985 à Brazzaville des parents camerounais. C'est dans cette ville qu'elle fait son cycle primaire et secondaire, notamment au lycée français Saint-Exupéry, avant de poursuivre ses études à Cosaco et à l'université de Buea au Cameroun. Elle est initiée à la musique par ses sœurs avec lesquelles elle participe à plusieurs concours de chants au Cameroun avant de composer sa première mélodie en 1997. Amatrice de petits podiums, Spirita a participé à des shows universitaires, à savoir le concours Nescafé 2005 organisé à Buea, au Cameroun. En juin 2013, elle accompagne Duce lors de la première partie du concert de Youssoufa à Brazzaville. C'est sa sœur aînée qui décide de manager sa carrière débutante à travers un concert organisé pour promouvoir les jeunes talents le 24 mai 2014 à l'Institut français de Brazzaville. Elle avoue une passion pour l'art et aime le design.

Hervé Brice Mampouya

# IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

+242 06 951 0773  
+242 05 629 1317

imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo



## CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

## L'Étoile du Congo manque l'occasion de rejoindre le trio de tête

Les vert et jaune n'ont pas pu revenir à la hauteur du leader, AS Otohô, en concédant un nul de deux buts partout face à Patronage Sainte-Anne. La Mancha l'a fait en battant le Club athlétique renaissance aiglons (Cara) 1-0.

Le Cara n'est plus le co-leader du championnat à l'issue de la 5<sup>e</sup> journée qui s'est achevée le 15 février. Les Aiglons ont laissé leur place à La Mancha qui revient à égalité de points avec l'AS Otohô (dix points). L'Étoile du Congo aura, quant à elle, quelques regrets à nourrir à l'issue de cette journée, d'autant plus qu'elle avait les moyens de rejoindre les deux équipes précitées. Malheureusement, elle n'a pas pu faire mieux.

Devant Patronage Sainte-Anne, Costode Droveny donne rapidement l'avantage aux Stelliens en ouvrant le score à la 8<sup>e</sup> mn. Roland Okouri l'a imité cinq minutes plus tard. Les vert et jaune vont ensuite prendre un sacré coup sur la tête, quand Hugues Nababa a profité d'une erreur d'appréciation de Pavhel Ndzila, le gardien de l'Étoile du Congo, pour réduire le score à la 22<sup>e</sup> mn. En pleine confiance, Patronage Sainte-Anne a réussi à égaliser à la 73<sup>e</sup> mn, par l'entremise de Karim Diabaté. L'Étoile du Congo a



L'Étoile du Congo tenue en échec par Patronage/Adiac

concedé son deuxième match nul consécutif.

## L'AC Léopards corrige la JST

Les Stelliens ont été devancés au classement par les Diables noirs, vainqueurs du FC Kondzo (5-0), et l'Athlétic club Léopards de Dolisie. Les Fauves du Niari n'ont pas fait de détails lorsqu'ils ont affronté, en première heure, la Jeunesse sportive de Talangaï (JST). Les Léopards ont écrasé la JST (4-0). Kokani a inscrit le premier but à la 29<sup>e</sup> mn. Elvis Yao a doublé la mise à la 43<sup>e</sup>, avant de passer le témoin à Benny Boliko, auteur d'un doublé respectivement à la 50<sup>e</sup> et 57<sup>e</sup> mn. Notons qu'à la 63<sup>e</sup> mn, Hermann Lakolo a

manqué un penalty.

Avec les Diables noirs, ils reviennent à la hauteur des Aiglons (neuf points), mettant ainsi une énorme pression sur les deux co-leaders. Rappelons que le 13 février, l'AS Cheminots a signé sa deuxième victoire en battant Saint-Michel de Ouenzé (2-0). V Club a fait autant devant Nico-Nicoyé après sa courte victoire (1-0). L'Interclub et Tongo FC ont fait jeu égal (1-1).

Classement à l'issue de la 5<sup>e</sup> journée

1-AS Otohô dix points+8 (pour quatre matches joués) ; 2-La Mancha dix points+3 (pour quatre matches joués) ; 3-Diables

noirs neuf points+8 (pour quatre matches joués) ; 4- AC Léopards neuf points+6 (pour quatre matches joués) ; 5-Cara neuf points+2 (pour quatre matches joués) ; 6- Étoile du Congo huit points+3 (pour quatre matches joués) ; 7- JST huit points-1 ; 8- AS Cheminots sept points+3 ; 9-V Club sept points+0 ; 10 -Patronage Sainte-Anne cinq points-5 ; 11-Tongo FC quatre points-5 ; 12-FC Kondzo quatre points-7 ; 13-Nico-Nicoyé trois points+0 (pour quatre matches joués) ; 14-JSP trois points-5 ; 15-Interclub deux points-4 (pour quatre matches joués) et 16e SMO un point-7.

James Golden Eloué

## CLASSEMENT FIFA

Le Congo 88<sup>e</sup> mondial et 19<sup>e</sup> sur le continent

La prestation des Diables rouges au dernier Championnat d'Afrique des nations (Chan) a permis au pays de gagner huit places en février.

La Fédération internationale de football association (Fifa) a décidé de prendre en compte les résultats du Chan dans la publication de son classement mensuel. Au Maroc, les Congolais ont occupé la 5<sup>e</sup> place au classement général. Ils ont été éliminés en quarts de finale par la Libye (5-3) aux tirs au but, mais au cours de cette compétition, les Diables rouges n'ont perdu aucun match à l'issue du temps réglementaire.

Notons que le classement mondial reste dominé par l'Allemagne suivi du Brésil, du Portugal et de l'Argentine. La Belgique occupe le 5<sup>e</sup> rang mondial devant l'Espagne, la Pologne et la Suisse. La France est 9<sup>e</sup> devant le Chili. Le classement africain est dominé par la Tunisie (23<sup>e</sup>), suivie du Sénégal (27<sup>e</sup>) et de la République démocratique du Congo (39<sup>e</sup>). Le Maroc (42<sup>e</sup>) est 4<sup>e</sup> devant l'Égypte (43<sup>e</sup>), le Cameroun (51<sup>e</sup>), le Nigeria (52<sup>e</sup>) et le Ghana (54<sup>e</sup>). Le Burkina Faso (57<sup>e</sup>) et l'Algérie (60<sup>e</sup>) complètent le top 10 africain.

James Golden Eloué

## RÉFLEXION

## «Gotène s'en est allé mais...»

Il savait mieux que personne à quel point, un jour proche ou lointain, son œuvre ferait de lui une icône de l'art africain au risque de déchaîner les passions et d'aiguiser les appétits comme cela s'était passé et se passe toujours pour Andy Warhol, Joan Miro, Raoul Dufy, Pablo Picasso et bien d'autres grandes figures de l'art moderne. Mais cela ne l'empêchait nullement de rester lui-même, d'imaginer et de peindre sans cesse dans son atelier en se demandant simplement s'il aurait les moyens de se procurer les toiles, les couleurs, les pinceaux sans lesquels il ne pourrait plus donner libre cours au génie qui l'habitait depuis sa plus tendre enfance.

En se demandant aussi si ceux qui l'entouraient, c'est-à-dire son épouse et ses deux filles, auraient les moyens de vivre décemment lorsque l'heure serait venue pour

lui de quitter cette Terre. Et, bien sûr, il avait raison puisque, sitôt disparu, il y a tout juste cinq ans, la famille a dû se battre pour vivre sans être obligée de vendre les tableaux magnifiques qui lui avaient été légués, sans devoir liquider les traces du parcours artistique de Marcel Gotène, sans se mettre entre les mains d'aigrefins qui l'auraient dépouillée sans le moindre remords des trésors qui lui avaient été ainsi légués. Un combat de tous les instants pour préserver la mémoire de l'artiste dont elle commence aujourd'hui à récolter les premiers fruits.

La suite de cette histoire, que vit pleinement n'en doutons pas ce grand peintre africain depuis le paradis où il repose désormais, commence, en effet, à s'écrire sous nos yeux : avec, tout d'abord, la création dans l'immeuble des Manguiers d'un « Espace Gotène » où sont d'ores et déjà expo-

sées de nombreuses toiles et des photos montrant Marcel Gotène à l'œuvre dans son atelier entouré par les siens ; avec, ensuite, l'analyse méthodique des tableaux, documents, objets conservés par la famille qui seront présentés dans le proche avenir sur un site Internet dédié et qui seront exposés simultanément dans un lieu prestigieux situé en plein cœur de Brazzaville vers lequel afflueront des visiteurs venus du monde entier ; avec, enfin, la création d'une Fondation portant son nom dont le siège sera situé dans ce lieu prestigieux et qui entretiendra à jamais la mémoire du grand peintre.

Au-delà donc de l'exposition qu'inaugure aujourd'hui, à Kintélé, le président Denis Sassou N'Gueso dont l'appui apporté à Marcel Gotène a été constant jusque dans ses derniers instants, débute une magnifique aventure qui verra progressivement l'œuvre de

l'artiste s'imposer comme l'un des trésors de l'art pictural moderne. Et l'on peut être certain que, très vite, les plus grands musées de la planète solliciteront la Fondation Gotène afin qu'elle organise chez eux des expositions prestigieuses.

Il va de soi que la Galerie Congo, qui n'a pas cessé de soutenir l'artiste et sa famille, accompagnera plus que jamais cette dernière dans la belle, très belle aventure qui se dessine sous nos yeux. Elle tiendra ainsi l'engagement pris du vivant de Marcel Gotène lorsqu'elle lui promit d'aider les siens dans leur vie quotidienne et de faire connaître son œuvre sur les cinq continents. Alors qu'il s'en est allé, la promesse qui lui fut ainsi faite peu de temps avant son décès sera respectée.

Cher Marcel, tu peux reposer en paix !

Jean-Paul Pigasse